

CITROËN AULNAY: vingt-six mises à pied et autant de procédures de licenciement, dont six concernent des élus et dirigeants CGT de l'usine.

Renault Flins: trois délégués CFDT mis à pied en vue de leur licenciement.

Voilà la réponse patronale aux grèves de l'automobile! Par leur action, les OS en grève ont arraché des augmentations de salaire importantes pour tous: à Renault, c'est 11% d'augmentation sur l'année pour 76 000 travailleurs. A Citroën, des primes de 120 F par mois ont été obtenues. Ces grèves ont montré qu'on peut percer le mur des 8% imposés pour l'année salariale par le gouvernement.

Le patronat craint que les grèves de l'automobile servent d'exemple aux autres usines, à tous les travailleurs victimes du blocage des salaires. Il n'a pas digéré ces grèves. C'est pourquoi il passe à la répression.

● A Citroën Aulnay, la direction prend prétexte d'une bagarre provoquée par la CSL et montée en épingle par la radio et la télé pour tenter d'isoler les travailleurs immigrés et les frapper.

● L'extension de la répression à Renault Flins montre bien que la bagarre de Citroën n'était qu'une provocation savamment exploitée. A Flins, la direction veut licencier des délégués CFDT pour « atteinte à la liberté du travail », c'est-à-dire pour fait de grève!

La direction de Citroën veut restaurer l'ordre de son « syndicat » maison, la CSL. La direction de Renault veut redonner le pouvoir à la maîtrise. Les patrons veulent prendre leur revanche sur les OS.

LES directions de Citroën et de Renault se sentent assurées parce que le gouvernement leur a donné le feu vert: Mauroy a déclaré que les OS immigrés en lutte sont manipulés par de prétendus groupes politiques et religieux étrangers. Puis Auroux, ministre du Travail, a attaqué directement la CGT, la désignant à Citroën comme la principale responsable. Il s'est déclaré prêt, par avance, à la plus grande sévérité en cas de demande de licenciement. Les directions de Citroën et de Renault ont tout de suite compris le message!

Les licenciements sont décidés au moment où l'on parle d'un nouveau plan d'austérité, applicable après les élections municipales. La répression actuelle vise à briser la combativité des travailleurs immigrés et à dissuader tous les travailleurs de faire grève pour les salaires. La répression prépare un nouveau tour de vis contre le pouvoir d'achat de tous les travailleurs!

C'EST pourquoi il ne faut pas laisser faire. Tous les travailleurs doivent réagir en solidarité avec les travailleurs immigrés, aujourd'hui réprimés parce qu'ils ont été les premiers à lutter contre le blocage des salaires et la baisse du pouvoir d'achat des salariés.

La simple défense juridique des OS immigrés menacés de licenciement, engagée par la CGT, ne suffit pas. Quand le patronat attaque, il n'est d'autre riposte efficace que la mobilisation des travailleurs. C'est pourquoi il est de la responsabilité de nos organisations syndicales de dire haut et fort: « Non aux licenciements! Bas les pattes devant les OS de l'automobile! » Leur devoir est d'appeler les travailleurs à se mobiliser et d'organiser, à Paris notamment, des manifestations de solidarité:

● Pour la levée de toutes les sanctions et l'arrêt immédiat des procédures de licenciement.
● Pour la solidarité entre les travailleurs français et immigrés.

Renault-Citroën UNITE-SOLIDARITE contre les licenciements



MUNICIPALES: 81 LISTES

**« La voix des travailleurs
contre l'austérité »**

p 8/9

Barbie : l'itinéraire d'un bourreau

• Une seule question est vraiment importante : comment le boucher de Lyon a-t-il pu quarante ans durant, échapper au châtiement ?



KLAUS BARBIE devra donc répondre en France d'une inculpation de « crimes contre l'humanité ». L'ancien chef de la Gestapo pour la quatrième région de France (Lyon) est l'un des plus beaux spécimens de la barbarie nazie. A son actif : 4000 assassinats de résistants, 7500 déportations, des exécutions collectives d'otages, 15 000 arrestations accompagnées de tortures comme celles qui entraînent la mort de Jean Moulin, le président du Conseil de la résistance.

Ce boucher a froidement envoyé à la mort des milliers de personnes, parmi lesquelles les enfants juifs d'Izieu dont il relatait la déportation en ces termes, le 6 avril 1944, dans un télégramme à ses chefs : « Il a été mis fin ce matin aux activités du foyer d'enfants juifs d'Izieu (Ain). Au total, 41 enfants, âgés de trois à treize ans. De plus, l'ensemble du personnel juif — soit dix têtes dont cinq femmes — a également été arrêté (...) Le transport vers Drancy aura lieu le 7 avril 1944. »

L'ex SS-Obersturmführer a toujours proclamé qu'il ne regrettait rien. Il déclarait en 1973 : « Je suis plus fier de ce que j'ai fait que ne peut être fier de lui Willy Brandt qui a trahi l'Allemagne pendant la guerre sous l'uniforme norvégien. »

De la droite à la gauche, on réclame maintenant un « procès pour l'histoire ». Gageons pourtant que bien des points resteront dans l'ombre. A commencer par les raisons pour lesquelles un tel salaud a pu, trente ans durant, couler des jours paisibles de l'autre côté du monde. Barbie tomba dès 1946 aux mains

des services américains. Mais Washington refusa toujours son extradition vers la France. S'il en fut ainsi, c'est que très vite après l'effondrement du III^e Reich, soucieuses d'éviter l'éclatement de révolutions prolétariennes en divers pays, les relations avec l'URSS tournant progressivement à la guerre froide, les puissances impérialistes — à commencer par les Etats-Unis — utilisèrent les services d'anciens nazis. Barbie fut, semble-t-il, utilisé par les Counter Intelligence Corps.

La filière américano-vaticane

En échange de la contribution de ces hommes à l'activité anticommuniste, on leur assura une totale impunité. Et lorsque cela s'avéra nécessaire, on favorisa leur départ vers des terres plus « hospitalières ».

L'Eglise catholique joua un rôle déterminant dans la fuite des dignitaires hitlériens. C'est Gian Battista Montini (le futur Paul VI) alors sous-secrétaire d'Etat au Vatican et très lié aux services secrets US, qui supervisa la fuite de plusieurs milliers de criminels de guerre. Son service, la deuxième division du secrétariat d'Etat chargé des Affaires internationales, leur délivra des certificats d'identité qui leur permirent de se réfugier en Argentine.

« Il s'est avéré », écrit Ladislav Farago, que treize des plus hauts dignitaires nazis, notamment Martin Bormann, ont gagné l'Amérique du Sud déguisés en prêtres et munis de passeports du Vatican établis à des noms de consonance espagnole. On a trouvé un passeport de ce type parmi les archives de Schwend (un colonel SS) qui furent saisis à Lima (1). Parmi ceux qui utilisèrent cette filière : Adolf Eichmann, Walter Rauff (l'inventeur des fourgons à gaz), et selon toute probabilité Barbie.

Dans le même temps, fonctionnait à Gênes, sous les auspices du cardinal Siri, homme fort du Saint-Siège, un camp d'accueil pour les agents de la Gestapo et les SS. Entre 1945 et 1948, cinq mille d'entre eux purent de cette façon échapper à leur châtiement.

Parallèlement, en Allemagne, on abandonna les programmes d'épuration. Ce qui eut pour effet de permettre le retour aux postes clés de l'appareil d'Etat de ceux qui

s'étaient compromis avec le national-socialisme. Au début des années cinquante, les anciens SS se dotèrent d'organisations qui furent bientôt reconnues « d'utilité publique ». En 1951, la HIAG (Hilfs Gemeinschaftauf gegenseitigkeit der Waffen-SS) fédérait environ 380 groupes d'anciens SS sous la direction du général SS Paul Hauser.

Le recyclage d'un tortionnaire

On comprend dès lors que rien de sérieux n'ait, à partir de ce moment, été tenté contre un homme comme Barbie. Les services occidentaux n'ignoraient rien de ses activités en Amérique latine. Une note du ministère allemand des Affaires étrangères datant de 1969 en fait foi : « Lui et sa famille sont arrivés en Bolivie en mai 1951. » On a peine à imaginer que les renseignements français aient pu ignorer cette information. Il a néanmoins fallu attendre que Serge et Beate Klarsfeld établissent, en 1971, que Barbie se dissimulait à La Paz sous le nom de Altmann pour que l'on reparle du « boucher de Lyon ».

En attendant, celui-ci avait repris en Bolivie ses activités de défenseur de la « civilisation occidentale ». Sans uniforme à tête de mort mais avec la complicité de la CIA, omniprésente sur ce continent. D'abord homme d'affaires prospère, puis trafiquant d'armes et de cocaïne, il finança des groupes clandestins d'extrême droite, comme les « Fiancés de la mort », qui multiplièrent les assassinats au cours de la période où l'armée bolivienne dut abandonner le pouvoir (1978-1980). Bien introduit dans les cercles militaires, il collabora au putsch du général Banzer en 1971 et fut ensuite l'éminence grise, conseiller « ès-tortures », du dictateur Garcia Meza dont la chute, en août 1981, signifiera pour lui la fin de l'impunité.

Durant toute cette période, Barbie entretint d'étroites relations avec les réseaux néo-nazis internationaux. On retrouve dans son entourage l'ancien SS Herbert Kopplin, le légionnaire français Napoléon Leclerc, le terroriste italien Della Chiaie et l'Allemand Joachim Fiebelkorn.

Christian Piquet

1. Ladislav Farago, « le Quatrième Reich » (éditions Belfond).

Ceux qui tremblent maintenant

CERTAINS commencent apparemment à redouter les conséquences du procès Barbie. Le Figaro du 8 février titrait ainsi : « Les démons exhumés ». Et dans le même journal, Henri Amouroux en appelait à « entrer dans la complexité de ces années troubles qui virent se succéder, se côtoyer, et parfois chez les mêmes, le meilleur et le pire, l'atroce et le sublime ».

Bel effort pour faire oublier que rien ne pourra jamais justifier le génocide commis par les serviteurs de la barbarie. Bel effort pour suggérer le renvoi dos à dos des tortionnaires et de ceux qui leur résistèrent. Il est au moins deux raisons à cette tentative aussi cynique qu'innommable.

1 Ceux qui accaparèrent le pouvoir jusqu'au 10 mai 1981 craignent sans doute de se voir reprocher leur manque d'empressement à récupérer le bourreau de Lyon et ses semblables. Tout laisse penser que les différents gou-

vernement connaissent, bien avant que ce ne soit du domaine public, l'identité sous laquelle se dissimulait Barbie depuis 1951 et son lieu de résidence. Pire, à deux reprises entre 1960 et 1972, le tortionnaire de Jean Moulin séjourna en France où il rencontra notamment son ex-adjoint Paul Touvier, le gestapiste français que Pompidou n'hésite pas à absoudre en 1971.

2 Les raisons de cette mansuétude ? Marc Aron, le président de l'organisation juive Bnai Brith, a répondu dans le Quotidien de Paris du 8 février : « Le gouvernement Pompidou avait de bonnes raisons pour ne pas arrêter Barbie. Il savait trop de choses. Il ne fallait surtout pas qu'il parle. »

3 Les « bonnes raisons » de la droite, il n'est pas besoin de s'interroger longuement pour les deviner. La bourgeoisie française, dans sa grande majorité, a vu dans le déferlement hitlérien sur l'Europe un moyen d'écraser le mou-

vement ouvrier, d'exorciser la grande frayeur qu'avait suscitée chez elle le puissant mouvement social de 1936. Elle fournit de larges contingents d'auxiliaires aux occupants. Touvier, Bousquet et Leguay (qui organisèrent en 1942 l'arrestation et la déportation des juifs français), Papon (accusé d'avoir dressé une liste d'enfants juifs à livrer en zone occupée) sont ceux dont on se souvient encore aujourd'hui.

Mais pour quelques noms frappés d'ignominie, combien sont passés au travers de l'épuration ? En particulier dans les centres vitaux de l'appareil économique ? La plupart des gros industriels s'acclimatèrent parfaitement et même bénéficièrent de la présence nazie. On conçoit que la peur s'empare maintenant de certains milieux. D'autant qu'il y a une dizaine d'années, Barbie avait menacé de « mettre dans le bain des personnalités françaises très connues ».

C. P.



Rouge

• Edité par la société Presse/Edition/Communication (PEC)
• Imprimerie Rotographie, Montrouil. Tél : 859 00 31
• Directeur de la publication : Robert March
• Commission paritaire : 63922
• Rédaction-administration : 2, rue Richard-Lenoir 93108 Montrouil. Tél : 859 00 80 (lignes groupées)

NOUVELLES PROPOSITIONS D'ABONNEMENT A DOMICILE				Nom : _____
	FRANCE	DOM-TOM	ETRANGER	Prénom : _____
1- AVEC LA PRESSE DE LA LCR 52 Rouge + 11 Critique Communiste + les n° hors série de Critique Communiste	400 F	400 F	450 F	Adresse : _____
2- INFORMATION DES COLLECTIVITES 48 Rouge + 11 Critique Communiste	350 F			Formule choisie : _____
3- SIX MOIS D'EXPERIENCE DE L'HEBDO «ROUGE» 6 mois = 24 numéros	150 F			Règlement à l'ordre de PEC 2 rue Richard Lenoir 93108 Montrouil Tél : 859 00 80
4- CONNAITRE LE MENSUEL CRITIQUE COMMUNISTE 1 an = 11 numéros	140 F	140 F	160 F	

500 milliards détournés à l'abri des banques suisses

La liste des 5 000 noms : un révélateur des agissements ordinaires des nantis

UNE liste. 5 000 noms. De grosses fortunes, bien planquées en Suisse pendant que tombent les feuilles d'impôts pour tous les salariés français. Le tout à la veille des municipales... Une telle affaire ne pouvait que donner un frisson à plus d'un parmi les vrais privilégiés.

Quand pourra-t-on savoir qui figure sur « la liste » ? Question difficile : il s'agit de numéros de code, liés à des noms d'emprunts, des pseudonymes. Les services des douanes s'occupent, en ce moment même, de décrypter.

L'argent en Suisse

Vieille image populaire, cet « argent en Suisse ». Mais quelle est l'ampleur du phénomène ? Une commission d'enquête parlementaire a évalué qu'il devait exister environ 50 000 comptes, avec chacun un montant de 500 000 ou 700 000 F actuels. C'est, d'après les syndicalistes des douanes, une sous-estimation manifeste.

Ziegler, un député socialiste suisse qui a dénoncé le même phénomène, a compté, lui, environ 650 000 comptes représentant un montant de 600 ou 500 milliards de francs actuels. Sa méthode l'a peut-être conduit à une surévaluation.

Où est la vérité ? Seuls les banquiers suisses, s'ils centralisaient leurs informations, pourraient le savoir. D'où la proposition de Ziegler : la levée du secret bancaire en Suisse même. Cette « Suisse au-dessus de tout soupçon » où la bourgeoisie s'enrichit de toutes les spéculations internationales...

Poser la question en des termes de revendications politiques est indispensable : sinon le parfum de scandale et les histoires de truands — autour de Graziani

ou d'un autre — obscurcissent totalement la question.

Cet argent en Suisse représente une somme équivalant au tiers ou à la moitié du budget de l'Etat. Que fait donc le gouvernement depuis le 10 mai ? Fabius s'est essayé à faire croire en l'efficacité de mesures comme l'annulation de toute amende sur les sommes rapatriées... Ridicule ! Ceux qui ont fait partir des capi-

taux l'ont fait pour que ces sommes ne tombent jamais sous le coup du fisc.

D'ailleurs, les services des douanes, quand ils arrivent à coincer un tel fraudeur, tiennent, eux, compte de cette réalité : ils leur proposent d'habitude des transactions environ 50/50, c'est-à-dire qu'ils leur proposent de payer environ 50 % de la somme en amendes en ne fai-

sant pas de poursuites sur le reste. Mieux vaut cela, disent les services spécialisés, que le recours à la justice : dans ce beau monde, on trouve si facilement un avocat qui saura découvrir « un vice de forme » pour faire traîner l'affaire en longueur... Les douanes préfèrent « couper la poire en deux » et faire entrer des sommes.

Levée du secret et droit des comités d'entreprises

Que faire, pour agir efficacement ? D'après le syndicat CFDT des douanes, les mesures évidentes sont elles-mêmes insuffisantes : il faut bien sûr plus de douaniers, un meilleur lien avec les services des impôts, des agents assez nombreux et qualifiés pour contrôler les comptes des entreprises...

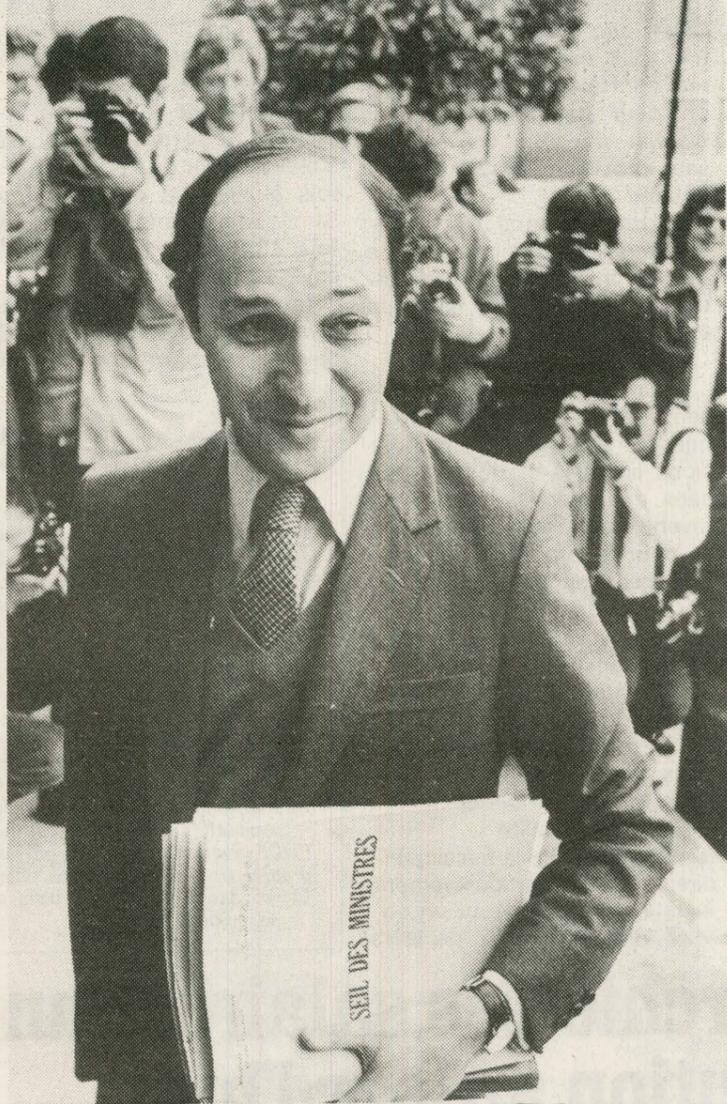
Mais, au-delà, ajoutent-ils, c'est « la levée du secret commercial capitaliste » qui est à l'ordre du jour, ainsi que « l'extension des droits des comités

d'entreprise, pour que les organisations ouvrières aient le droit de mettre leur nez dans toutes ces affaires ». Il est en effet logique de prendre les choses à la racine : « Pour qu'il n'y ait pas de fuites de capitaux, il faut commencer par éviter qu'il y ait des capitaux qui se baladent », expliquent les syndicalistes CFDT.

Il n'y a pas, en effet, la possibilité d'inventer trente-six chemins : avec les règles héritées de ving-cinq ans de droite, les privilégiés ont tous les pouvoirs de frauder. On ne peut leur opposer que le contrôle par les travailleurs eux-mêmes des comptes des entreprises, et l'extension des moyens d'action des fonctionnaires du fisc et des douanes.

La majorité aurait pu le faire, depuis vingt mois, si elle l'avait voulu. Ce serait là son devoir élémentaire. Et n'importe quel travailleur sera bien d'accord avec nous pour l'exiger : on pourrait en faire des choses avec tout ce que les grosses fortunes nous cachent !

Pierre Rème



Ils volent 90 milliards par an

• Par peur de la droite, le gouvernement laisse courir les fraudeurs

IL y a certainement plus de 90 milliards de fraude fiscale chaque année en France. Dont les auteurs sont, bien sûr, ceux qui ont gros à cacher. On les trouve dans les mêmes milieux que ceux qui planquent une part de leurs revenus en Suisse.

Pourquoi toute la lumière n'est-elle pas faite sur cette question ? Pour une seule raison : par peur de la droite, le gouvernement ne lutte pas contre la fraude fiscale.

La preuve en est que les propositions concrètes faites par les syndicats des impôts n'ont jamais été prises en considération. Rappelez-les donc.

Une transformation des conditions de travail, bien sûr : les règles de recherche du « rendement » et le contrôle tatillon des directions de service empêchent une véritable lutte contre la fraude. De même que certains règlements. Mais au-delà se pose la question des effectifs : il y a actuellement 83 000 agents des impôts. L'administration a chiffré qu'il en manquait 15 000 ; les syndicats, eux, donnent le chiffre de 22 000. Il a été créé 1 500 postes cette année...

Pourtant, l'embauche de contrôleurs des impôts est, pour l'Etat, un investissement rentable. Il a pu être calculé que chaque contrôleur rapportait à peu près soixante fois

la valeur de son salaire en découvrant les fraudes fiscales de ceux qui planquent leur fortune. Sans doute est-ce l'une des raisons essentielles du sous-effectif hérité de la droite : cette administration a une logique gênante pour les vrais nantis. Cela est si vrai que, du temps de Giscard, il était même prévu de la rendre la moins efficace possible : les quartiers comportant le plus fort pourcentage de grosses richesses étaient ceux auxquels on attribuait le moins d'agents...

Malheureusement, même cette rupture élémentaire avec l'héritage de la droite n'a pas été faite par l'actuel gouvernement. Est-ce par peur « d'augmenter les charges des entreprises » que le gouvernement laisse frauder les riches ?

Commentant ces données dans une interview à *Rouge*, le 10 septembre dernier, les membres du bureau national du syndicat CFDT des impôts en dégagèrent toute la portée politique : « Pour notre part, disaient-ils, nous avons de quoi répondre à Maire lorsqu'il prétend que faire payer les riches et refuser l'austérité pour les travailleurs, c'est jouer à "Merlin l'enchanteur" : concrètement, nous pouvons au contraire démontrer que c'est possible. »

P. R.



Inégalités : un héritage de la droite

Les hypocrisies de Maire et Rocard

UNE opération politique bien menée ! Où l'on a pu voir fonctionner, en pleine lumière, la « fraction » Maire-Rocard.

Premier temps, le 31 janvier, Edmond Maire annonce un nouveau plan d'austérité, en préparation pour l'après-municipales. Avec le perron de l'Élysée pour tribune.

Deuxième temps, *Libération* publie, le jeudi 3 février, une longue interview où le secrétaire général de la CFDT justifie la formule « une rigueur très inégalitaire ».

Troisième temps, *l'Expansion*, quinzomadaire patronal, publie le 4 février les réflexions de Rocard.

Toute cette manœuvre, pensée visiblement de longue date, se résume fort bien par un bout de dialogue publié par *l'Expansion* :

« — On va vous accuser de parler comme M. Gattaz !
« — Quand il existe une évidence économique, je demande le droit de la dire comme les autres. »
Dont acte : les deux compères approuvent le patronat. Ne pouvait-on pas lire, dans *les Echos* du 21 janvier : « Il faut une restriction de la consommation. Une mission impossible. Au moins jusqu'aux municipales. » Alors qu'après 92,7 milliards de déficit en 1982, un supplément de rigueur est nécessaire ».

Vérité patronale

En réalité, ce que refusent les prophètes de l'austérité, c'est la moindre remise en cause des « règles du marché » : pour eux, la bonne entente avec les capitalistes est la priorité

● Parmi les salariés, 10 % sont au SMIC, 20 % sont au-dessus de trois fois le SMIC. Deux tiers au-dessous de trois fois, un tiers au-dessus. Plus de la moitié à environ 1,5 fois le SMIC. Mais cette simplification est abusive.

— Au-dessous du SMIC et juste à ce niveau, il faut ajouter les salariés à temps partiel, les chômeurs, les salariés sous contrat à durée déterminée n'ayant pas travaillé toute l'année, les retraités, ceux qui ont été durablement malades, les femmes en congé de maternité... En fait, 25 % environ de la population. — Au-dessus de trois fois le SMIC, près de 20 %. 10 % ont un salaire supérieur à 1,2 million d'anciens francs par mois, soit quatre fois le SMIC net en juillet 1982.

— Parmi ces 10 %, d'énormes disparités : 1,4 % de la population est à un salaire égal ou supérieur à deux millions par mois. Mais cette catégorie-là — de très hauts cadres et PDG — ont des « salaires » qui s'élèvent au-delà de 35 millions par mois...

● Si on regarde la question sous l'angle des « patrimoines », c'est-à-dire des biens possédés sans compter les salaires, il apparaît que les 10 % les plus riches possèdent 57 % du patrimoine ; les 20 % un peu moins riches en possèdent 27 % ; les 70 % autres n'en ont que 16 %. Et les 40 % les moins riches, pris isolément, ne possèdent que 3 % du patrimoine. — Signalons aussi que les 2 000 les plus fortunés — pour l'essentiel des industriels — ont des patrimoines (déclarés) allant de 30 millions de nouveaux francs à 1,6 milliard.

des priorités. D'où les positions de Maire, opposé à toute « radicalisation ». D'où aussi l'idée, maintenant défendue par la direction confédérale de la CFDT, de la nécessité, avant de faire grève, de « prendre en compte » la viabilité des entreprises...

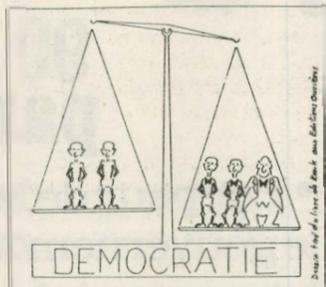
On voit donc clairement sur qui va retomber cette « nouvelle rigueur », même baptisée « très inégalitaire ».

Elle ne s'en prendra pas aux vrais privilégiés, parce qu'ils sont en même temps les chefs d'entreprise, ou directement liés à eux. Elle reposera donc sur les salariés, une fois de plus.

On nous referra donc le coup des « inégalités » entre salariés pour faire passer la baisse du pouvoir d'achat de la grande masse des travailleurs. En effet, en l'absence d'une indexation de tous les salaires, ce sont les patrons qui, aujourd'hui, contrôlent la masse salariale. Supprimer des règles communes à tous, comme le gouvernement l'a fait, pour la première fois depuis trente-deux ans, soumet donc les travailleurs à toutes les attaques patronales au moment où la bourgeoisie veut faire baisser le pouvoir d'achat de 4 à 5 %...

Et, inversement, toutes les mesures immédiates à portée de main du gouvernement seront autant de « dossiers oubliés », pour ne pas faire de peine à messieurs les patrons. Comme si la majorité PS-PC, à condition de vouloir s'appuyer sur la mobilisation des travailleurs, ne pouvait pas contrôler les mécanismes économiques, tant en France que dans les échanges internationaux.

P. R.



La hiérarchie des salaires : un vrai débat, sans solution aujourd'hui

ET si on « redistribuait » autrement la masse salariale ! Sans s'attaquer aux profits patronaux. Que pourrait donner cette « rigueur très inégalitaire » dont se réclament Maire et Rocard ? (Les 10 % les mieux rétribués reçoivent 27 % de la masse salariale, les 10 % les moins payés seulement 3,5 %.)

Une étude publiée en décembre 1982 donne quelques précisions (1).

Prenons tout d'abord la cible visée par les deux nouveaux prophètes : les dix millions de salariés au-dessous d'une fois et demie le SMIC et les 10 % les mieux payés (environ 1,7 million de salariés).

1 Si on veut augmenter de 5 % tous les salaires au-dessous de 5 000 F par mois... il faut prendre 7,7 % à ceux gagnant 2 millions par mois (1,4 % des salariés) ; mais aussi 2,5 % à ceux gagnant 8 300 F.

Autrement dit, il faudrait faire porter, de façon très lourdement progressive, les sacrifices sur 15 % des salariés

Chirac félicite Rocard et Maire pour leur courage. Cela montre à qui profite le sermon des prophètes de l'austérité ! Mais cela prouve aussi le culot du chef du RPR : qui a oublié son rôle à la tête des affaires de l'Etat, il y a encore peu de temps ?

Et qui peut prendre au sérieux ces attaques de Chirac contre les « privilégiés » ? En vingt-cinq ans de règne de la droite, l'écart entre les plus riches et les plus pauvres a doublé, passant de 1 à 15, à 1 à 30.

Parler « vrai », demandent Rocard et Maire ? Allons-y ! Mais pour faire la lumière sur tout ce qu'on nous cache. En quoi les travailleurs ont-ils quelque chose à perdre à la levée du secret capitaliste, secret sur les grandes fortunes, secret sur les accords entre monopoles... ; secret même sur les réels projets de planification, en cours d'élaboration au ministère de Rocard, dans le secret.

Le PS et le PC n'ont pas pris les mesures qui s'imposent

D'ABORD, il faut garantir tous les salaires par un système d'indexation. S'il s'accompagne d'un réel contrôle sur tous les prix, on peut garantir le pouvoir d'achat de tous les salariés sans provoquer la moindre inflation.

En même temps, il faut élever le salaire minimum et le revenu minimum des retraités : au niveau d'un SMIC de 4 200 F.

Contre les inégalités ?

Plusieurs mesures s'imposent, qui permettraient d'attaquer les privilèges des professions libérales et des patrons sans épargner les trop hauts revenus de divers cadres :

— pour la protection sociale, un récent rapport du CERC (1) a révélé qu'en appliquant le principe « droits aux prestations égaux, efforts de contribution égaux », les salariés du régime général devraient payer 11 % de moins et les industriels, commerçants et artisans environ le double...

— pour la fiscalité :

● diminution de la fiscalité indirecte (TVA), particulièrement injuste. Un employé et un ouvrier versent 13,2 % de leurs

revenus au titre de l'impôt indirect, un cadre moyen 12,5 %, un cadre supérieur 9,6 %, un membre de profession libérale 6,3 % ;

● réforme de la fiscalité directe. A deux fois le SMIC, elle s'élève à plus de 19 %, à trois fois à 29 %, à quatre fois à 31 %, à cinq fois 32 %, à six fois 38 %... et à quinze fois environ 65 %.

En pratique, les revenus au niveau de trois fois le SMIC paient proportionnellement

deux fois plus d'impôts que ceux à dix ou douze fois le SMIC !

De même, depuis Giscard, l'impôt sur la fortune a diminué de 8,45 % à 6,3 %. Quant à l'« avoir fiscal », s'il a changé de nom, il est plus avantageux aujourd'hui pour les riches. Et, bien sûr, la lutte contre la fraude fiscale n'a toujours pas lieu !

1. CERC : Centre d'étude des revenus et des coûts.

Chirac O.K. Rocard !

Chirac tape sur un clou dans ses meetings : « Le meilleur allié de l'opposition, c'est le gouvernement à cause de ses erreurs et de ses faiblesses. » Vendredi 4, à TF1, il frappe un clou de plus : « Comme le dit Michel Rocard, le gouvernement doit nous dire la vérité. Est-ce qu'il prépare pour après les municipales un second plan d'austérité ? »

Faisant flèche de tout bois, tout lui est bon pour mettre en valeur son programme à lui, qui remet en cause tout acquis, de la Sécu aux nationalisations, depuis 1945.

Mais citons encore Chirac : « ...Minée sur le plan intérieur par le chômage, la hausse des prix, le déficit de ses finances extérieures et l'insécurité qui y règne, la France n'est pas conforme à sa vocation, elle n'a pas confiance en elle. » Il a dit ça quand ? En 1981 ! Avant les élections, au « grand débat », contre Giscard, le président d'alors...

Aujourd'hui, les deux comparses sont unis : « Entre le RPR et l'UDF, avoue Chirac, il y a plus de différences de comportements que d'objectifs. » Et les mêmes objectifs mènent aux mêmes effets que Chirac décrivait en 1981 dans sa lutte contre Giscard !

Et aujourd'hui...

Remarquons, cependant, qu'il ne s'agit là que de calculs très « théoriques » : une telle « redistribution » est impossible dans des négociations entreprise par entreprise car l'ensemble de l'éventail des catégories n'est pas représenté. Il est même impossible dans des négociations branche par branche : dans l'ensemble, les salaires des cadres d'une branche comme le textile par exemple sont uniformément plus bas que ceux des cadres du pétrole ; et il en est bien sûr de même pour les ouvriers et ouvrières.

Tout ce qui précède correspondrait donc à des possibilités au cas où les travailleurs auraient la maîtrise de la masse salariale globale, nationalement, toutes branches confondues ; et s'ils menaient alors une discussion sur quel éventail hiérarchique et quelle « justice sociale ». Cela n'a rien à voir avec la situation actuelle, où bien sûr les patrons contrôlent tout cela.

Et nos deux prophètes de la « rigueur inégalitaire » ne l'ignorent pas ; aussi se gardent-ils de préciser

qui, selon eux, devrait payer pour qui.

Il valait la peine, cependant, de rendre compte de tels calculs. Pour deux raisons :

● Ils montrent quel effet, limité mais réel, pourrait être obtenu si les travailleurs avaient le pouvoir et étaient en situation de combattre les inégalités de salaires créées par le patronat.

● Ils nous permettent de mesurer à quel point le gouvernement pourrait agir, tout de suite, efficacement, par une réforme de la fiscalité et des cotisations des caisses de protection sociale. L'effet produit, si la majorité décidait ce qui est à portée de sa main, serait équivalent à la plus osée des hypothèses de « redistribution des salaires ». Et sans même se lancer — dans les conditions actuelles où cela est impossible parce que ce ne sont pas les travailleurs qui contrôlent la masse salariale — dans des opérations vouées d'avance à l'échec.

P. R.

1. « Economie et statistique », revue éditée par l'INSEE.

que la gauche ne combat pas

A la une de l'actualité : les débats du gouvernement

MAIRE et Rocard, duettistes confirmés, ont le goût de « parler clair », avec l'espoir de susciter un remue-ménage de bon aloi. Avec les déclarations du premier sur le perron de l'Élysée et dans les colonnes de *Libération* et l'interview du second dans *l'Expansion*, ils viennent de connaître un beau succès. Non pas que leurs discours jumeaux apportent quelque révélation que ce soit. Le numéro sur la crise et le déficit du commerce extérieur qui appelleraient une rigueur accrue et une aggravation de l'austérité n'est ni nouveau ni original. Il est partagé par tous les membres du gouvernement. En fait, l'incongruité du propos tient, non au texte, mais au contexte.

Maire et Rocard crachent dans la soupe

Le coup d'éclat c'est, en effet, d'avoir rompu la « trêve électorale » qui voudrait plus de retenue en matière de pronostics sinistres.

Certes, le gouvernement a choisi de poursuivre une politique d'austérité qui ne peut que lui aliéner une partie de l'électorat ouvrier. Il accepte d'en payer le prix lors des prochaines élections municipales. Pourtant, à un mois de l'échéance, la direction du PS ne juge pas utile « d'en rajouter » !

L'heure est, au contraire, à serrer les rangs de la gauche autour du gouvernement afin de mobiliser l'électorat ouvrier et tenter de rallier les « déçus », abstentionnistes potentiels. D'où un discours qui valorise le bilan social du gouvernement et maintient un mutisme prudent en ce qui concerne l'avenir. L'unique argument de la campagne étant « union pour battre la droite », se trouve écarté pudiquement tout ce qui pourrait atténuer l'opposition affichée entre droite et gauche.

Dans ces conditions, le « coup de couteau dans le dos » de Maire, c'est d'avoir brouillé les cartes. Mauroy, approuvé par Leroy, s'efforçant aussitôt de les reclasser : « Il n'y a pas de débat sur la politique économique au sein de la gauche ou au sein du gouvernement, le vrai débat est entre la gauche et la droite. »

Ce qui s'appelle nier l'évidence !

« Réalistes » contre « volontaristes » ?

Dès lors que Maire et Rocard, qui ne sont pas novices dans l'art d'ouvrir de « grands débats », ont pris publiquement l'initiative, il est difficile pour la direction du PS de se cantonner dans l'esquive. Ce qu'a compris Pierre Joxe.

A Rocard, qui déclarait ne pas voir comment on pourrait éviter une baisse de pouvoir d'achat des Français, il réplique : « Il va y avoir un débat entre ceux qui voient et ceux qui ne voient pas. »

Le débat est donc enclenché. Il serait sans doute hasardeux d'en pronostiquer les développements fu-

H. Bouchardeau : OK Edmond !

Huguette Bouchardeau prend fait et cause pour Edmond Maire, dans la lettre hebdomadaire du PSU.

« Et si le gouvernement, écrit Huguette, souffrait justement le plus aujourd'hui de ces soupirs étouffés, de ces faux airs d'encouragement et d'optimisme (...) Savoir où l'on va dire le projet choisi et les difficultés à vaincre, ce devrait être la définition même du discours politique. »

Cela, c'est pour la forme, face à Jospin et Marchais, qui s'offusquent qu'un dirigeant « syndical » fasse des déclarations « politiques ».

Et pour le fond, la déclaration suit : « OK Edmond », écrit Huguette, sur les « constats, comme sur le choix des priorités pour redresser, la "rigueur" à venir ».

Huguette, dirigeante du PSU, prend le courant Maire-Rocard : L'« austérité autogestionnaire », sans consulter les travailleurs sur la question. Espérons au moins que le temps a été pris de consulter... les membres du PSU.

Il est vrai que la même lettre du PSU annonce « vers un accord sur Paris », pour les municipales, où le PSU figurera sur les listes PS-PCF-MRG, avec « grand meeting unitaire à la clé ». Un accord électoral que fonde un accord politique.

turs, Rocard se contentant de prendre date avec la prochaine discussion du 9^e Plan. Ce qui ne saurait empêcher d'en souligner les limites.

Il est aisé de donner acte à Joxe de son refus d'assumer le qualificatif de « volontarisme ». Préconiser « l'échenillage des importations en diminuant tout ce qui peut l'être » ne relève pas, en effet, d'un volontarisme débridé.

Par contre, que penser du prétexte du réalisme de Maire et Rocard ? Hors la sauce démagogique de la « rigueur sélective » — dont les instruments apparaissent bien fragiles dans les mains d'un gouvernement qui ne songe qu'au compromis de classe —, que reste-t-il de substantiel dans les discours de la « deuxième gauche » ? Une seule chose : la baisse du pouvoir d'achat.

Ni austérité avouée, ni austérité honteuse !

En d'autres termes, Maire et Rocard tentent de convaincre les travailleurs d'accepter ce à quoi les ca-

pitalistes veulent les contraindre. Si l'objectif est clair, moins lumineuse est la prétention de l'un et de l'autre de faire croire que la lutte contre la crise, le chômage et les inégalités sociales emprunte ce passage obligé !

La question est à présent publiquement posée : la direction du PS préconise-t-elle ou non une nouvelle baisse du pouvoir d'achat ? En appelant une telle politique de ses vœux, Rocard prend date pour « l'après-municipales », en escomptant un « déblocage » de la situation, sans doute provoqué par une défaite de la gauche. Joxe s'oppose à la perspective d'une nouvelle atteinte au pouvoir d'achat.

Pour positif que soit un tel refus, il sera de peu d'effet, faute d'une volonté politique. Celle de rompre avec la collaboration de classes pour s'appuyer sur la mobilisation des travailleurs, afin de satisfaire les revendications et de s'attaquer aux profits. De cela, nul ne pipe mot, ni au sein de la direction du PS ni dans celle du PC.

Francis Sitel



JEAN-PIERRE COT TIR GROUPÉ

Pour la direction du PS, dans sa majorité, le contexte des municipales exige de ne pas faire de vagues. Le courant rocardien, à l'évidence, pense à l'inverse : la perspective de possibles reclassements au lendemain des municipales et du prochain congrès du PS lui sont invitation à tenter de sortir de l'or-

nière en prenant immédiatement l'initiative. Autour d'un thème : la nécessité du débat !

Suite à l'esclandre du duo Maire-Rocard, Cot apporte son « point de vue » dans *le Monde* daté du 8 février.

Avec la sérénité de celui qui a « pris ses distances », il décrit la « faiblesse de la mobilisation », « l'asthénie (qui) gagne la vie des sections »... Et la « faiblesse du débat à l'intérieur du Parti socialiste ».

Estimant que « le projet socialiste, rédigé en 1979, est aujourd'hui dépassé par l'évolution de la crise comme par l'exercice du pouvoir socialiste », il propose trois thèmes pour ce débat qu'il appelle de ses vœux : le protectionnisme, le système de protection sociale, le type de société vers laquelle s'orienter... Un choix et des indications de réponses qui, sans surprise, convergent avec les propos de Maire et Rocard.



CGT-CFDT : qui ne dit mot consent

INUTILE de tourner autour du pot », peut-on lire en éditorial de *la Vie ouvrière* du 7 février : « Ce qui se profile sous le parapluie de la "rigueur" (...) c'est une vaste entreprise visant à impressionner les travailleurs pour qu'ils acceptent des "sacrifices" et à peser sur le gouvernement pour l'inciter à changer de cap », explique ainsi Louis Vianet, secrétaire de la CGT, pour qui, objectivement, Edmond Maire ne pouvait que « susciter beaucoup de satisfaction parmi toutes les forces qui travaillent à l'échec de la politique engagée ».

Après de telles analyses, on pourrait s'attendre à des appels à la mobilisation, justement, contre « ces forces » qui « veulent imposer une austérité de gauche ». On attendrait pour rien : les deux seuls objectifs avancés en conclusion par la direction de la CGT sont « les possibilités ouvertes par les droits nouveaux »... et « la campagne de remise de cartes ».

Sourd, Krasucki ?

Sortant de l'Élysée à son tour, Henri Krasucki a, dans le même sens, apporté sa contribution à la paix sociale : « Rien dans ma conversation avec le président de la République n'annonce un nouveau plan de rigueur », a-t-il déclaré à la presse le 3 février.

Sans doute a-t-il pris bien soin de ne faire aucune allusion aux propos d'Edmond Maire et aux extraits de l'interview de Michel Rocard, dont la presse se faisait l'écho avant même la parution de *l'Expansion* ? Il n'est pire sourd, dit-on, que celui qui ne veut pas entendre.

En tout cas, cette fois-ci, la direction de la CGT n'aura pas hurlé à la collaboration de classes quand Edmond Maire en rajoute en faveur de l'austérité. Pourtant, l'interview de Maire, le jeudi 3 février dans *Libération*, n'avait rien d'anodin : « Nous connaissons à nouveau une extension du chômage dans la deuxième partie de l'année (...) La hausse des tarifs publics est inévitable (...) il y aura déficit

de la Sécurité sociale (...) et de nouveau de l'UNEDIC avant la fin de 1983. » Toutes ces prévisions étant parfaitement résumées dans cette phrase de Michel Rocard : « Je ne vois pas comment nous pourrions éviter une baisse du pouvoir d'achat, le temps de rééquilibrer notre balance des paiements » (*l'Expansion* du 4 février).

Convergence...

Seule solution envisagée par Maire comme par Rocard : faire payer les salariés au-dessus du niveau d'une fois et demie le SMIC pour ne pas sacrifier les autres... Et, là, une surprise : la direction de la CGT ne dénonce pas. Pire : de « petites phrases » laissent apparaître une sorte d'accord possible. Ainsi, le même 3 février, Krasucki expliquait qu'il fallait « prendre à ceux qui ont trop pour refaire l'industrie et améliorer la situation de ceux qui ont trop peu ». « C'est dans ce sens que nous comprenons le mot rigueur », affirme-t-il. « Dans ce sens... ? »

Cela signifie-t-il que la direction de la CGT, comme celle de la CFDT, accepte la logique d'une répartition de la masse salariale sans lutter pour que, avant tout, elle soit augmentée de façon à garantir le pouvoir d'achat ? Va-t-elle reprendre l'idée d'un seuil au-delà duquel il n'y a plus à défendre les salaires ? Va-t-elle généraliser l'accord de la CIT-Alcatel, qui réduit le temps de travail à 35 heures moyennement une baisse des salaires équivalente ?

Le silence de Krasucki face aux déclarations de Maire et Rocard est plus significatif qu'on ne croit : n'a-t-il pas déclaré, le vendredi 4 au matin à la radio, qu'il « ne voulait rien faire qui puisse gêner le gouvernement »...

Ne rien faire, vraiment ? Même pour répondre aux attentes des travailleurs et organiser la défense face aux attaques qui augmentent ? Ce n'est pas de cette unité-là entre les directions syndicales que les travailleurs ont besoin.

J. L. et P. R.

C'est la loi du marché !

LE Monde du 8 février explique longuement que « l'automobile suscite bien des inquiétudes ». Nul n'en doute. Les différents clignotants sont allumés : pertes de parts du marché, difficultés financières, grèves... Il est aisé de tout mêler pour faire naître l'alarmisme et proposer des « solutions » qui n'ont rien d'innocent. Ce dont ne se privent ni le patronat, ni le gouvernement, ni la presse.

Raison de plus pour y regarder de plus près.

Le signal d'alarme est évident. En 1982, le marché français de l'automobile a connu une croissance de 12,1 % exceptionnelle par rapport aux autres pays. Or, cette même année, les ventes de voitures étrangères ont augmenté de 22 % ! Si Renault a à peine maintenu sa part de marché, Peugeot a nettement régressé. Le mal est profond puisque, entre 1981 et 1982, la balance des paiements fait apparaître que l'excédent du secteur automobile est passé de 27,2 milliards de francs à 20,9 milliards.

Le diagnostic est donc clair : l'industrie automobile française connaît une perte importante de compétitivité par rapport à ses concurrents.

Les causes du mal

Perte de compétitivité, vous avez dit perte de compétitivité ? Aussitôt les « experts » sont prompts à désigner les grèves comme en étant la cause. Et de pointer un index accusateur pour désigner les coupables : les immigrés ! Et d'aligner les chiffres spectaculaires — 100 000 voitures non produites en 1982, 50 000 depuis le 1^{er} janvier — pour alimenter cette campagne aux relents racistes. « On retrouve alors le problème des travailleurs étrangers dans nos usines d'automobiles, car, dans la plupart des cas, les mouvements revendicatifs partent de leurs rangs », écrit l'Expansion du 4 février qui détaille le pourcentage d'immigrés par entreprise !

Bruno Dethomas, dans le Monde reprenant la rengaine lancée par Mauroy, explique que les causes du mal sont plus profondément enracinées. Il énumère les taux de change défavorables, le blocage des prix, les hausses importantes des prix de l'acier et des plastiques (qui, à elles seules, ont absorbé 40 % du renchérissement des automobiles), les difficultés à « digérer » les investissements de ces dernières années, 20 milliards de francs pour Renault, 15 pour Peugeot de 1980 à 1982. Alors que les pertes se sont accumulées : 1,9 milliard pour Renault (dont 300 millions pour l'automobile) et 2,5 milliards pour Peugeot (soit 6 milliards en trois ans). L'endettement de ce dernier groupe s'élevant à 27 milliards de

francs (représentant 36 % du chiffre d'affaires).

Or, il apparaît nécessaire de poursuivre les investissements à hauteur de 7 à 8 % du chiffre d'affaires. Effort apprécié comme « difficile » pour Peugeot, dont la direction devrait se voir contrainte, sous peu de faire appel à l'aide de l'Etat.

Ces seuls éléments suffisent pour se faire une idée de l'ampleur et de la nature des difficultés auxquelles se trouve confrontée l'industrie automobile, qui emploie directement 400 000 personnes et constitue un secteur névralgique de l'ensemble de l'économie.

Etranges remèdes

Difficultés dont beaucoup doutent qu'elles pourront être résolues par les quelques menues mesures décidées : augmentation des prix des automobiles, de 2 % en moyenne dès février, nouvelle dotation en capital de Renault et, sans doute, aide à Peugeot. Le gouvernement a, en effet, renoncé au « plan automobile » que Mitterrand avait annoncé avant de se rétracter.

La définition d'une politique de l'automobile, qui soit autre chose que la simple soumission aux impératifs du marché capitaliste mondial, la mise en cause de la coexistence de deux groupes français, l'un nationalisé, l'autre privé... Ce sont là des problèmes que le gouvernement n'est pas décidé à mettre sur sa table de travail.

D'autant plus inadmissible apparaît alors sa volonté d'aider le patronat dans ses attaques anti-ouvrières. La seule chose, en effet, qui ressort clairement de la politique combinée du gouvernement et des directions des groupes automobiles, c'est leur commune volonté d'imputer aux travailleurs la responsabilité de la situation actuelle, afin de leur faire payer le prix des restructurations envisagées.

Alors que les coûts salariaux français de l'automobile sont parmi les plus bas, l'objectif est de préserver les contraintes définies par Delors pour bloquer la progression des salaires. Les moyens utilisés pour cela sont, à présent, mis en œuvre : la dénonciation raciste, l'appel à la défense de « l'intérêt national » pour isoler les travailleurs de l'automobile, la répression et les licenciements... Avec, à terme, des projets de redéploiement des entreprises vers la province afin, comme dit cyniquement l'Expansion, de les « renationaliser ». Autre façon d'entretenir le poison du racisme et de la division pour convaincre que les immigrés sont les responsables de tout.

Une politique qui, c'est certain, se traduit par des coups portés aux travailleurs. Au bénéfice du patronat, c'est aussi évident.

Francis Sitel

Automobile :

► Chausson : en grève depuis le 14 janvier !

UNE EXTENSION DE L'ACCORD RENAULT

Les propositions faites par la direction Chausson pour les salaires au niveau du groupe, mardi 8, se traduisent par une augmentation différenciée des salaires :

- 11,3 % pour un salaire de 4 500 F ;
- 10 % pour un salaire de 5 000 F ;

● augmentations dégressives jusqu'à 6 000 F, niveau à partir duquel le pourcentage d'augmentation pour 1983 demeure fixé à 8 %.

Le nouvel échelonnement des augmentations de salaires sur proposition de la direction s'établit comme suit :

- 2 % en janvier avec plancher de 180 F ;
- 60 F au 1^{er} février pour les salaires au-dessous de 6 000 F ;
- 1,5 % en mai, 1 % en août, 1,5 % en octobre, 2 % en novembre.

connaître que les cas les plus criants.

Réunie mercredi 9 dans l'après-midi, l'intersyndicale CGT-CFDT a proposé aux grévistes présents une consultation à bulletins secrets. En assemblée générale, cependant, plusieurs travailleurs défendirent le principe du vote à mains levées. Le débat se poursuit.

Même à bulletins secrets, dans le cas présent, il y a peu de surprises à attendre d'un tel vote : seuls auront droit de vote les ou-

vriers inscrits sur le cahier, ayant pointé comme tels, et ayant une carte de gréviste.

Des assemblées générales auront donc lieu, dans les heures qui suivent notre bouclage. Elles détermineront la suite de l'action et seront sanctionnées par vote.

A l'annonce des résultats des négociations, les premières réactions des grévistes étaient plutôt négatives : au bout de près d'un mois de grève, ils espèrent mieux !

P. R.



UNITE CGT CFDT !

EN pratique, depuis le début de la grève, l'unité s'est maintenue entre CGT et CFDT. Y compris pour tenir des assemblées générales quotidiennes et pour soutenir la création de comités d'organisation dans chaque bâtiment. L'un des deux se réduisant au bout de quelques jours en une intersyndicale.

Sur cette base, des pratiques anciennes dans l'usine sont revenues à la surface : par exemple, comme en 1975, les tracts appelant à la solidarité sont signés en commun par la CGT, la CFDT et le comité de grève. Diffusés dans des entreprises voisines, SNECMA, Thomson, General

Motors, ils ont servi à organiser des collectes.

Dans l'usine elle-même, hormis les divers enregistrements vidéo pour se distraire, les grévistes ont pu voir deux films réalisés sur la longue grève de 1975. Cela a donné lieu à des commentaires contrastés sur celui réalisé par la CGT, qui avec de meilleurs moyens techniques, parut aux OS « moins intéressant » et ne parler qu'à la gloire de la CGT, en oubliant complètement toute une série d'aspects de la grève, entre autres le comité de grève justement...

L'ensemble des initiatives, la vie dans l'usine en grève, ont fait s'affirmer une fraternité ouvrière très forte.

solidarité avec les grévistes

► Renault-Flins : la direction veut licencier 3 délégués CFDT !

VENDREDI 4 février, huit militants syndicalistes de Flins, dont cinq délégués CFDT et trois CGT, étaient convoqués au tribunal de Versailles : la direction demandait leur « mise à pied » et l'engagement d'une procédure de licenciement.

Cette exigence était rejetée par le juge ; mais il allait donner un gage à la direction : « Si les chaînes étaient de nouveau bloquées, alors les grévistes seraient immédiatement expulsés. » Un arrêté du tribunal de Versailles notifiait cette décision du juge, dès vendredi soir, à l'ensemble des organisations syndicales. Une première intimidation, qui allait peser sur la reprise le lundi 7 au matin.

Dans la journée du mardi 8, la direction revenait à la charge en convoquant trois délégués CFDT, pour un entretien préalable le jeudi 10, afin de leur notifier une procédure de

mise à pied et de licenciement.

Comme à Citroën !

Ceux qui ne voyaient dans les licenciements de Citroën qu'une manœuvre d'une direction qu'on sait archi-réactionnaire doivent préciser quelque peu leurs analyses.

Renault Flins, c'est la Régie Renault, c'est une entreprise nationalisée, un « modèle »... : cela engage directement la responsabilité du gouvernement.

Des sanctions à Flins ne peuvent exister que dans la continuité du « feu vert » donné par le gouvernement aux directions patronales pour réprimer les travailleurs de l'automobile. Pour briser une dynamique de lutte enclenchée dans l'automobile depuis le 10 mai, patrons et gouvernement sont tombés d'accord. On

frappe, on réprime.

En même temps, dans les attaques contre Renault Flins, il y a un autre objectif : essayer de briser « un des pôles des luttes de classes » du syndicalisme des grandes usines de l'automobile. La section CFDT de Flins ne constitue-t-elle pas depuis longtemps un point d'appui décisif pour tous les travailleurs de la Régie contre les attaques patronales ?

On peut donc, d'une certaine façon, y voir l'écho des déclarations de Jean Poperen, numéro deux du PS, dans sa réponse à Edmond Maire (cf. *Rouge* du 4 février) : montrant du doigt les militants de Flins comme des briseurs d'unité nationale à l'approche d'un nouveau plan d'austerité. Une telle référence nationale pour les luttes ouvrières est loin d'être négligeable. Patrons et gouvernement veulent donc « y mettre

bon ordre ».

Pas une minute ne doit être perdue pour la solidarité et pour exiger l'unité contre les licenciements, à Flins comme à Citroën !

À Flins même, après l'annonce des lettres de licenciement, les premières réactions se font jour. Colères très violentes chez bon nombre de militants : contre la direction, mais aussi contre le gouvernement qui couvre les mêmes pratiques. Au moment où nous bouclons, il est encore trop tôt pour savoir quelle sera la riposte choisie, après débats dans les ateliers et sur les chaînes. Mais dès maintenant, l'ensemble des militants ouvriers, et à plus forte raison tous les militants révolutionnaires, doivent être en alerte, en train de développer les manifestations de soutien.

F. Ollivier



► Citroën-Aulnay : la direction veut licencier 4 délégués CGT !

AKKA GHAZI, le secrétaire du syndicat CGT d'Aulnay, cinq autres élus CGT, ainsi que vingt OS immigrés de l'usine sont mis à pied et menacés de licenciement. Le prétexte, c'est la bagarre du 2 février, une provocation de la CSL.

En fait, les grèves dans l'automobile sont venues renforcer la confiance en eux qu'ont pris les OS depuis l'été 1982. Cela est intolérable pour la direction patronale de Citroën et son syndicat CSL. D'autant

qu'en décembre, la CGT est devenue majoritaire au CE avec 60 % des voix, alors que la CSL passait de 80 % à 30 %. Très largement, la CGT était le syndicat majoritaire, indépendant du patron, soutenu par la grande masse des ouvriers.

Le pouvoir Citroën est ainsi remis en cause : il suppose une surexploitation, obtenue grâce à une terreur physique entretenue par la maîtrise et la CSL. Ces deux piliers de l'ordre Citroën sont obligés de reculer face à l'organisation des immigrés.

Lombard, le P-DG, relayé par le

Figaro, le Quotidien et les Echos, accusait depuis décembre 1982 la CGT de saboter la production. De propos racistes en mensonges répétés, il organisait une campagne anti-immigrés et anti-CGT. Jusqu'à ce que Auroux lui renvoie la balle quelques jours après, l'accusant de créer lui-même un climat qu'il dénonce. Le directeur du cabinet du ministre du Travail, Praderie, répondait à la direction de Citroën en ces termes : « maladresse (...) ineptie de la direction de Citroën » qui devrait plutôt « prendre ses responsabilités dans des événements qu'elle contribue en partie à créer » et qui « préfère s'en décharger sur la puissance publique par des manœuvres douteuses ». (Cela n'empêchait pas le même Praderie de casser la décision d'un inspecteur du travail qui avait refusé le licenciement de Sahine, vidé de Citroën Levallois).

Mais cette fois, publiquement et avec force, le gouvernement s'en prend aux immigrés, selon lui manipulés par l'Islam. Pour endiguer les grèves de l'automobile qui ébranlent sa politique salariale. Voilà qu'Auroux parle d'une voix peu différente de celle de Lombard.

Il faut bien dire qu'il n'a pas manqué d'appuis. Bergeron n'a cessé de dénoncer « le remplacement d'une

féodalité par une autre ». Certains des membres de la CFDT locale sont passés à la télé pour dénoncer les groupes islamiques, allant jusqu'à parler d'un serment de fidélité à la CGT sur le Coran ! Et il a fallu l'intervention de la CFDT métallurgie départementale et régionale pour qu'enfin se manifeste un minimum de solidarité à l'égard des réprimés.

Le P-DG et ses nerfs

Depuis l'annonce des licenciements, comme par hasard, la CSL parade à l'entrée de l'usine d'Aulnay ; alors qu'elle rasait les murs depuis un certain temps... Et, toujours comme par hasard, une centaine de ses membres faisait, le mardi 8 au matin, une démonstration de force et une distribution de tracts à Citroën Saint-Ouen.

Il est donc urgent de réaffirmer l'unité entre Français et immigrés, de même que l'unité intersyndicale contre la répression. Il ne s'agit pas seulement de lancer des « appels au calme » comme le fait la direction de la CGT...

Malgré toutes les difficultés de relations entre eux dans l'usine elle-même, les sections CGT et CFDT d'Aulnay en montrent la voie. La

section CFDT, en effet, après une discussion interne, a fait savoir qu'elle « est favorable à un contact entre CGT et CFDT pour envisager une riposte commune contre les licenciements ». Et Akka Ghazi, secrétaire de la CGT, a salué cette prise de position lors du meeting de la CGT : « J'apprends que les camarades de la CFDT sont solidaires de notre lutte ! Vive l'unité des travailleurs ! Vive la CFDT ! »

Voilà la voie de l'élémentaire solidarité de classe contre la direction de Citroën : celle de la mobilisation en commun. Celle dont Marchais ne dit mot dans ses « réflexions sur Citroën » publiées dans *l'Humanité* du 9 février...

Il ne s'agit pas, actuellement, de vouloir simplement « faire la clarté » sur la bagarre du 2 février. Il s'agit de mettre en accusation comme ils le méritent le P-DG Lombard et la CSL.

Briser les attaques patronales, c'est possible. Empêcher la répression, c'est possible. Pour cela, à travers cela, il faut développer la mobilisation unitaire. Oui, il faut manifester la solidarité Français-immigrés, réclamer le levé des sanctions, l'arrêt des procédures de licenciement.

Oui, c'est possible. C'est nécessaire. Et c'est urgent !

Jean Lantier



Akka Ghazi, secrétaire de la CGT licencié.

AULNAY QUAND LA CSL MONTRE A NOUVEAU SON SALE MUSEAU

UNE bagarre éclate le 2 février à 12 h 30 entre grévistes se rendant à la manifestation de la CGT et non-grévistes. C'est le prétexte pris par la direction pour licencier. Car enfin, quand une milice patronale comme la CSL est présente à Aulnay, toutes les provocations sont permises. Et cette officine patronale ne s'en est pas privée ce jour-là.

Bien sûr, la CGT est majoritaire aux élections du comité d'entrepri-

se (décembre 1982) et des délégués du personnel. La CSL est passée de 80 % à 30 % des voix. Mais la CSL n'est pas un syndicat ; c'est une organisation para-militaire, supplétive de la hiérarchie patronale, peu sensible aux résultats électoraux. Aussi est-elle toujours présente, évidemment moins arrogante depuis l'été 1982. Oui, la CSL est responsable. Dans sa triste histoire, des provocations de ce genre sont érigées en principe d'action.

Il faut être Auroux, ministre du Travail, pour se servir de cette bagarre afin d'attaquer le syndicat CGT, créé à l'échelle de masse en juin 1982. Il déclare la CGT responsable au nom d'un raisonnement puisé dans la fameuse loi anticasseurs, défunte depuis le 10 mai, instaurant la responsabilité collective. Puisque la CGT a appelé au débrayage, dit le ministre socialiste,

elle est responsable, débordement ou pas (cf. interview au *Matin* du 4 février). Auroux ne s'arrête pas là : il présente cette bagarre comme un « affrontement entre organisations rivales ».

Comme si le syndicat CGT Aulnay, majoritaire chez les ouvriers, était comparable aux groupes de nerfs racistes à la solde de la direction, cachés derrière le sigle CSL ! Dans sa hâte de réprimer, Auroux a de ces amalgames...

Juge au-dessus des juges, Auroux en appelle aux licenciements après avoir désigné la CGT comme responsable : « De tels agissements conduisent leurs auteurs à être exclus de leur collectivité de travail... », dit-il. Prenant le relais, Lombard, directeur de Citroën, donc patron de la CSL, veut licencier vingt-six immigrés dont six délégués CGT...

La Ligue en campagne



81 listes

- EN PROVINCE :
- | | |
|------------------|--|
| Agen | Marseille (1 ^{er} et 6 ^e secteurs) |
| Albi | Martignes |
| Alençon | Montbéliard |
| Alès | Montpellier |
| Amiens | Nancy |
| Bayonne | Nantes |
| Belfort | Orléans |
| Besançon | Pau |
| Blois | Perpignan |
| Bordeaux | Pessac |
| Bourges | Poitiers |
| Brest | Reims |
| Castres | Rennes |
| Cenon | Roubaix |
| Chambéry | Rouen |
| Clermont-Ferrand | Saint-Chamond |
| Creil | Saint-Etienne-du-Rouvray |
| Dijon | Saint-Nazaire |
| Dreux | Sotteville-lès-Rouen |
| Grenoble | Strasbourg |
| Joué-lès-Tours | Toulouse |
| Le Havre | Tours |
| Le Puy | Troyes |
| Lille | Vierzon |
| Limoges | Villeurbanne |
| Lyon | |
- (3^e, 8^e et 9^e)

Votez pour les listes

La voix des travailleurs

contre l'austérité

TRES inquiétant, le cours suivi par le RPR, à l'occasion des municipales. A Paris, mais aussi à Dreux et à Gennevilliers, les listes de Chirac sont le repère des nazillons, dont les groupuscules PFN ou Front national ne font pas recette. A l'heure où le spectre de la Collaboration revit avec l'arrivée de Klaus Barbie, la présence de ces petits fascistes éclaire singulièrement les listes du mouvement chiraquien. Le même Chirac aime Paris (il le dit sur ses affiches). Il l'aime tellement qu'il a mis la capitale en coupe réglée, grâce à ses malversations immobilières. A la merci du *Canard enchaîné*, il se dépêche de répondre, comme si prendre les devants c'était se disculper. Et dire que ce monsieur se permet une démagogie sociale, critiquant les mesures du gouvernement, lui qui ne rêve que de plaies et de bosses dans la guerre qu'il veut faire au mouvement ouvrier. Lui qui veut passer à la moulinette les acquis sociaux, dénationaliser, casser la Sécurité sociale... Cette droite de combat, il faut lui interdire l'accès du retour au pouvoir en lui infligeant la défaite la plus lourde possible aux municipales.

MAIS cette défaite ne se fera pas au nom des objectifs de l'Union de la gauche. Voilà des gens qui ont fait le plein, le 10 mai puis le 21 juin, des suffrages ouvriers, et qui ne parlent plus que de rigueur. Maire, en ministre-secrétaire général de la CFDT, a lancé le pavé dans la mare. Rocard, en ministre aux très grandes ambitions (« Il y a derrière moi des espérances », dit-il, peut-être mais pas celles des travailleurs), reprend le grand air de la Rigueur. Au PS on ne les dément pas vraiment. Quilès, le 6 février au Club de la presse d'Europe I, Joxe au Grand Jury RTL-*le Monde* le 6 février, Jospin le même jour à Radio Monte-Carlo, Mauroy le 4 février à Fort-de-France, leur répondent. Pas pour dire non à la rigueur, pour dire : ce n'est pas opportun, avant des élections, de parler de rigueur (ben voyons...). Mauroy dira même : « Alors, je le demande, qu'on ne vienne pas aujourd'hui me donner des leçons de rigueur. » C'est vrai qu'en la matière il a la palme. Jusqu'à Marchais à la Mutualité, faiblement remplie le 1^{er} février, qui explique : « Pris en ce sens, le mot "rigueur" ne nous effraie pas. » Tout le monde joue sur le mot, tourne autour du mot, mais c'est la même rigueur.

ALORS, au premier tour des municipales, le PS et le PC sont bien mal placés pour lutter contre l'abstention. Marchais, le 1^{er} février à la Mutualité, disait pourtant : « Ne pas aller voter, le 6 mars, ce sera en fait voter à droite. » Oui, il faut tout faire contre l'abstention le 6 mars, mais pas pour aller voter pour la rigueur future qu'ils nous préparent. Voter contre la droite et contre la rigueur, c'est voter le 6 mars pour les listes *La voix des travailleurs* contre l'austérité. L'anathème contre l'abstention ne suffit pas : il faut répondre par une politique qui est celle qu'attendent les travailleurs. Et elle ne s'appelle pas rigueur.

« Si par malheur la droite enregistre un succès le dimanche 6 mars, quelle tête crois-tu que fera notre patron le lundi matin ? » Voilà la question que nous pose Marchais. Bonne question : oui, il faut battre la droite. Mais si par malheur le plan d'austérité, deuxième du nom, s'appliquait le lendemain du 13 mars, le patron n'aurait pas non plus l'air triste. Car depuis le 10 mai, le patron sait s'appuyer sur les mesures gouvernementales contre les salaires et les acquis sociaux. Le seul vote sans ambiguïté, qui combat l'abstention, qui dit à la fois non au retour de la droite et à l'austérité, c'est le vote pour les listes LO-LCR : *La voix des travailleurs* contre l'austérité.

Jean Lantier

Marseille :

«on tient la Canebière»

C'EST le 28 février qu'aura lieu le meeting de campagne à Marseille, mais la campagne des révolutionnaires fait déjà beaucoup de bruit. La section de la LCR a plusieurs longueurs d'avance, sur la droite arrogante et voyante depuis quelques jours et sur l'Union de la gauche qui mobilise peu. Sans doute en raison du renversement d'alliance de la liste Defferre, une partie du PS traîne les pieds, regrettant sans doute l'alliance avec la droite, et les militants du PC se mobilisent peu. 2 500 personnes au meeting PS-PCF-PSU-MRG, pour la ville c'est un bide.

La LCR a choisi de concentrer ses forces. Sur six secteurs, ils en ont choisi un, Marseille centre, les quartiers nord, quartiers ouvriers. Depuis plusieurs semaines à raison de deux ou trois collages par semaine, et d'une mobilisation le week-end, tout est couvert. Les quartiers comme les entreprises sur lesquelles ils interviennent. L'accord avec LO a permis de regrouper les forces et d'étendre l'apparition. Aujourd'hui, ils amorcent la deuxième étape : intervenir sur toute la ville pour préparer le meeting Krivine. Aux affiches habituelles ils ont ajouté les « pucés », des affichettes format tract collées sur tous les endroits, poteaux par exemple, où ne collent pas les équipes des autres listes.

A force de collages massifs, ce sont de petites affiches qui ont un effet durable. « On a percé, on a montré qu'on existait », explique un camarade. « Il faut battre la

droite et rejeter l'austérité », proclame une affiche avant l'appel au vote « le 6 mars votez Godard ». Militant syndical, Godard, tête de liste est employé municipal. « Qui c'est Godard ? », demandent aux collègues des habitants des quartiers, « un copain à Krivine ? » répondent-ils, « il est contre la droite, mais contre l'austérité aussi. » En général, l'explication fait mouche.

Avec le nombre de collages, « on a même constaté qu'on tenait la Canebière avec nos affiches... » Affiches, mais aussi caravane sono. Ils ont frété une camionnette avec sono et panneaux mobiles : mots d'ordres bombés, *Rouge* de la semaine. Ils tournent au centre ville et dans les quartiers. C'est le samedi après-midi et le dimanche en fin de matinée que l'accueil est le meilleur. Une bande enregistrée présente nos propositions, entrecoupée de bref morceaux de chants révolutionnaires ou de musique. « Ce sont des enfants qui se rassemblent autour en premier, puis viennent les adultes, qui nous écoutent, discutent, certains donnent du fric ou leur adresse, on a même eu droit à des croissants, pour nous donner des forces. » Ils vont entamer la tournée des entreprises la camionnette sono, aux heures d'entrée, de sortie, ou pendant le travail pour les boîtes qu'ils ne peuvent toucher autrement. Mais c'est déjà très efficace. « On vous a vus » ou « entendus », est une réflexion courante.

Les JCR de Marseille ont lancé

un comité de soutien « les jeunes avec Godard », c'est un succès. Dans les quartiers populaires, à la cité « Flamands » notamment, tristement célèbre par l'assassinat d'un jeune immigré il y a trois ans. Ils définissent ensemble les thèmes sur lesquels le comité veut intervenir. Indépendamment de la liste « adulte », pour laquelle ils appellent à voter.

« Les jeunes avec Godard »

Ils organisent dans les jours qui viennent un « apéritif » largement ouvert, sortent un tract quatre pages demi-format, pour les entreprises et les boîtes aux lettres, avec un slogan en page 1, l'appel au meeting en page 4, « ce qu'ils veulent » en page 2, et « comment le financer » en page 3. Court, simple, distribution massive.

Un test de leur impact. La presse et la télé font habituellement blocus sur les révolutionnaires. Ils ont eu cette fois une interview de Godard à la télé pour présenter la liste.

« Un vote qui pèsera lourd dans la balance », c'est le slogan de l'appel au vote pour la liste LCR-LO à Marseille, comme sur la zone de Martignes-Fos. En tout cas, la campagne sur la ville a donné aux propositions qu'avancent nos camarades un poids respectable dans le débat politique.

Michel Morel

► A SUIVRE...

GISCARD, BARRE, CHIRAC, « TROUS DE MEMOIRE » ?

Ils ne manquent pas de souffler ! Ils veulent « remettre de l'ordre dans la maison France ». Rafraichissons leur mémoire.

En 1974, Chirac, avec l'aide de Fourcade, lance un « plan de relance ». Résultat : multiplication par deux du nombre des chômeurs, augmentation de l'indice des prix : 25,4 % de 1974 à 1976. Nul ! Même du point de vue de leur classe et de la « bonne santé de leur entreprise » : croissance quasiment à zéro, déficit budgétaire jamais atteint (38 milliards de francs) depuis 1960, « marge » des entreprises au plus bas depuis dix ans. Qu'ils ne viennent pas, eux, nous rebattre les oreilles aujourd'hui avec leurs critiques d'une « politique qui mène la France à la faillite ».

Giscard-Barre ? Même tabac, mêmes effets. Simple exemple, leur 7^e Plan (1976-1980). Ils disaient créer un million d'emplois, ils en ont réalisé 200 000. Mais au même moment, 600 000 emplois industriels disparaissaient, alors qu'ils disaient en créer 220 000, le nombre de chômeurs passait de 600 000 à 1 700 000. Les prix augmentaient de 11 % au lieu de 7,6 % prévus (indice INSEE). 140 milliards de déficit des finan-

Alain Krivine, sur A2 Midi, le samedi 12 février, à 12 h 45.

QUILÈS-CONFUSION : LA SANCTION

Paul Quilès (« Paris Quilès, Paris tendresse », comme il dit) a des problèmes de sanctions, avant l'heure des votes. « Qui va sanctionner ? des gens de droite, des gens de gauche qui seraient déçus, et pour quelle autre politique ? Pour une politique qui

constituer, ce qui a déjà existé dans l'histoire de la France, un véritable "cartel des non". » On est inquiet de « la rigueur » de Quilès en lisant ce mélo-là ! Parce que Paul Quilès, s'il y a des gens de droite qui votent à droite, ce n'est pas nouveau. Les gens de gauche, eux, qui voteront pour les listes révolutionnaires, disons le mot, sanctionneront votre politique, à laquelle ils reprochent justement de faire trop de cadeaux... à la droite ! Les uns sont pour le changement, les autres contre. Et contre la droite, les voix révolutionnaires compteront. Nous faisons même le pari que vous ne les rangerez pas dans votre invention, « cartel des non », le soir des résultats ? Non ?

Des ambitions à hauteur de marais centristes, donc. Là où peuvent se nouer des alliances nauséabondes entre partis réformistes et partis bourgeois. Abadie n'oublie pas les vieilles traditions qui veulent que, « vaïosien » ou « de gauche », on reste avant tout « radical ». Si les radicaux servent à quelque chose, c'est uniquement à cela...



approfondirait les réformes, qui reviendrait en arrière, pour une politique de restauration ? Si certains pensent que cette idée de vote sanction est applicable, ils pensent tout simplement

MEETINGS

FEBVRIER

- Vendredi 11, Trappes
- Lundi 14, Rennes
- Mardi 15, Nantes
- Mercredi 16, Besançon
- Jeudi 17, Montbéliard
- Vendredi 18, Grenoble
- Lundi 21, 18 h Levallois 21 h, Gennevilliers
- Mardi 22, Vitry
- Mercredi 23, Rouen

- Jeudi 24, Saint-Denis
- Vendredi 25, Clermont
- Lundi 28, Martignes

- Marseille
- Mardi 1^{er}, Toulouse
 - Mercredi 2, Albi
 - Jeudi 3, Perpignan

RECTIFICATIF A PROPOS DE LA POSITION DE LUTTE OUVRIERE CONCERNANT LES ELECTIONS MUNICIPALES A DREUX

A la demande de Lutte ouvrière, nous apportons la précision suivante :

En relatant le meeting de Dreux du 26 janvier 1983, nous avons écrit dans *Rouge* de la semaine dernière qu'une participante de Lutte ouvrière était intervenue pour dire qu'il fallait faire exception aux consignes de vote données par Lutte ouvrière et qu'il fallait tout faire à Dreux pour battre la droite. C'est par erreur que nous avons attribué cette position à Lutte ouvrière à Dreux. Nos camarades de cette localité n'étaient pas sans savoir d'ailleurs que Lutte ouvrière n'est pas représentée à Dreux, et que personne n'y est donc habilité pour parler au nom de cette organisation. Nous aurions dû nous informer auprès d'eux. Nous précisons donc qu'à Dreux, pas plus que dans le reste du pays, il n'a d'exception aux consignes de vote données par Lutte ouvrière.

Argenteuil un débat animé

ARGENTEUIL, le lundi 31 janvier, premier meeting de ville dans la région parisienne. Plus de cent personnes. A la tribune, le camarade de Lutte ouvrière, tête de liste locale, des militants locaux, une représentante des JCR et Alain Krivine. Sitôt finis les exposés d'introduction, les discussions s'engagent, nourries.

Sur les conditions de la campagne : « On ne va pas tout de même pas coller les affiches de la LCR le matin et celles de Lutte ouvrière le soir », questionne un militant, non organisé, membre du comité de soutien. « Il faut du matériel commun. » « On vient, informe Alain Krivine, de finir cet après-midi de se mettre d'accord sur des autocollants et une affiche unitaires. » Il précise : « Nous avons tenu, pour tenir compte de camarades dans ton cas, à faire des listes sous un sigle commun, les listes *La voix des travailleurs* contre l'austérité, soutenues par la LCR et LO. » Immédiatement le débat porte sur le problème des « nouvelles solidarités » : « Pourquoi vous contentez-vous de dénoncer Edmond Maire ? C'est un problème réel. » La discussion est assez vive. « Si on maîtrisait le salaire des patrons et les jetons de présence des P-DG, mais... » Cet employé ne veut pas entendre parler d'une telle politique d'austérité : « Je gagne

5 000 F au bout de dix-sept ans de boîte, et on va me demander de donner 300 F sous prétexte de faire embaucher un chômeur ? A ce compte, c'est le taux de profit des patrons qui sera toujours le même. Tant qu'on ne comprend pas cela, on ne comprend rien au film. »

Un autre, intérimaire, explique : « Si on demande à des ouvriers qui gagnent 5 à 6 000 F après vingt ou vingt-cinq ans de boîte, au lieu de créer la solidarité avec les chômeurs, on va créer la division. »

Ensuite, le débat s'élargit sur les mesures à prendre immédiatement, au niveau des revendications et pour assurer une orientation vers le socialisme. « C'est dans une autre société qu'on pourra vraiment maîtriser ces inégalités », dira un participant, qui souligne à quel point cette question du « partage des revenus n'est posée que depuis le 10 mai, pour détourner des véritables revendications. » On le voit, le meeting reflétait les discussions quotidiennes dans les entreprises, et traduisait la forte présence des militants syndicalistes dans la salle.

L'appel au soutien financier a été entendu : la collecte a rapporté 750 F pendant que plusieurs personnes nouvelles s'inscrivaient pour le comité de soutien.

P. R.

► En bref

A quatre semaines du vote, la campagne municipale démarre réellement. Les échos des villes et régions, l'importance des meetings, inégaux jusqu'à présent, le démontrent : maintenant c'est bien parti !

NANCY

Ils étaient 120, une salle ouvrière, une liste qui perce sur l'agglomération. La liste des révolutionnaires est pour tous la « troisième liste » : la droite, l'Union de la gauche, LCR-LO.

STRASBOURG

Deux cents personnes, un public nouveau, beaucoup de travailleurs des entreprises de l'agglomération, rompant la tradition locale des publics « extrême gauche » habituels. Un débat important sur la « liste alternative », qui représente un poids important à Strasbourg, proportionnel à la faiblesse du mouvement ouvrier. Les propositions unitaires que font nos camarades ont un réel impact : « Contre la droite, contre la politique d'austérité, pour des solutions répondant aux besoins réels des travailleurs. » Elles ouvrent y compris un débat au sein des « alternatifs » : l'un d'entre

eux dira au cours du débat : « C'est effectivement la seule façon de poser clairement les problèmes. »

AGEN

Deux cents personnes, le plus gros meeting sur la ville, plus qu'à l'élection présidentielle. La liste est très « large », avec nombre de militants syndicaux connus sur la ville, bien au-delà de l'influence habituelle de la LCR. L'écho est amplifié d'autant, dans les entreprises et les quartiers, comme dans la presse (une page et demie dans le journal local). Là encore, la liste LCR-LO est la troisième liste. Débat jusqu'à minuit moins le quart au meeting, à mi-temps questions-réponses sur les problèmes politiques nationaux comme sur les attaques auxquelles sont confrontés les travailleurs de la part d'une municipalité aux mains de la droite. Un « truc » de campagne à retenir : les camarades de la LCR ont vendu 800 bouteilles de vin du cru, avec étiquettes de campagne : « Château Riffaud », jeu de mots sur le nom de la camarade tête de liste, Patricia Riffaud, employée à l'Équipement, « pour battre la droite, une autre politique », les souscripteurs ont le choix de l'étiquette.

M. M.



Vendredi 4 mars
à la veille du 1^{er} tour

GRAND RASSEMBLEMENT UNITAIRE

organisé par la Ligue communiste révolutionnaire et Lutte ouvrière

avec **Arlette Laguiller** et **Alain Krivine**

20 heures
Square de Choisy

Sous chapiteau
Métro Place d'Italie ou Tolbiac à 300 m de la place d'Italie par l'avenue de Choisy

NANTES : où va le PCI ?

• Dans la liste « Nantes d'abord », des militants du PCI se retrouvent aux côtés de notables longtemps alliés à la droite

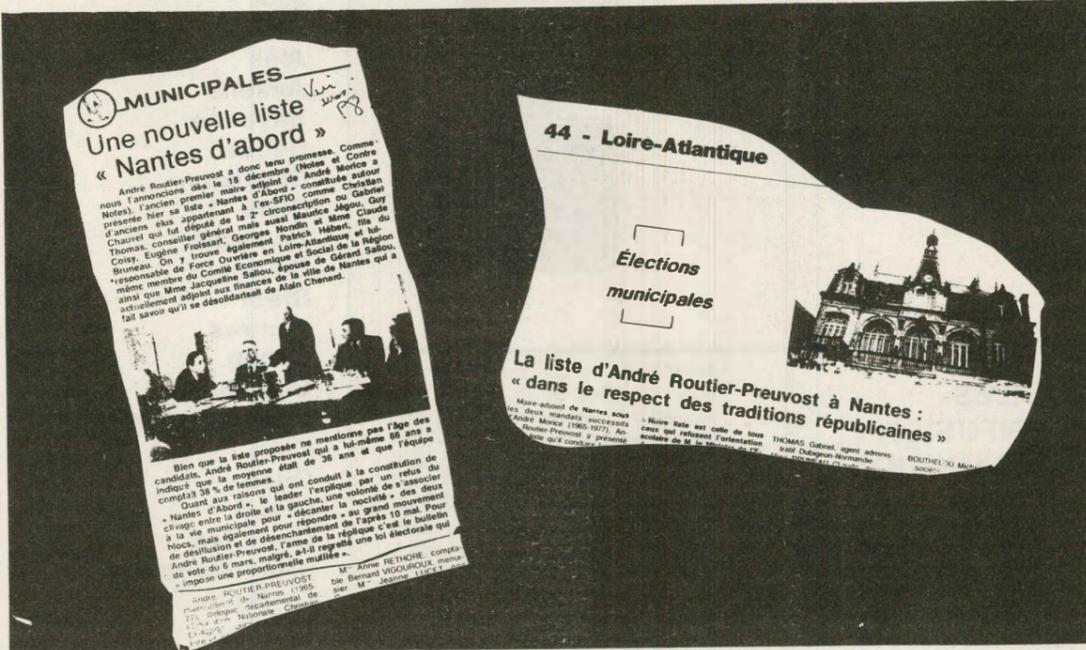
A Nantes se présente une liste dans laquelle sont présents des dirigeants et des militants du PCI. Patrick Hébert, fils de Alexandre Hébert, dirigeant local de Force ouvrière, Jacques Petit, Philippe Rocheteau, pour ne citer que ceux-là. Pourtant, *Informations ouvrières*, hebdomadaire du PCI, aura quelque mal à présenter cette liste comme étant « d'unité ouvrière » ! Non pas tant parce qu'elle s'intitule « Nantes d'abord ». Mais parce que les militants du PCI s'y retrouvent en compagnie ahurissante.

Qu'on en juge !

La liste est conduite par André Routier-Preuvost. Homme qui a un lourd passé. Il a été maire-adjoint de Nantes sous les deux mandats successifs (1965-1977) d'André Morice, personnalité bien connue de la droite locale. D'ailleurs, ce dernier soutient la liste de droite dirigée par Michel Chauty. Et *Presse-Océan* de plaider en ces termes les leaders de « Nantes d'abord » : « Une belle désillusion quand les ex-colistiers de André Morice apprendront que leur ancien patron vient de rejoindre Olivier Guichard à la présidence d'honneur du comité de soutien de Michel Chauty que devrait présider le sénateur Paul Guillard. »

Mais André Routier-Preuvost, et ses amis, tel Christian Chauvel qui fut député de la deuxième circonscription nantaise, en ont fait d'autres. Ainsi, en 1977, ils étaient sur une liste municipale de droite, toujours dirigée par Morice, contre la liste de gauche qui l'emporta. Au demeurant, onze de leurs anciens collègues de cette même liste sont aujourd'hui sur celle de droite...

Le même André Routier-Preuvost et Chauvel ont aussi été membres du Parti social-démocrate, né d'une scission du PS organisée par Hin-



La presse locale (« Ouest France » et « Presse Océan ») rend compte de la constitution de la liste « Nantes d'abord ».

terman contre l'alliance avec le PCF. Hinterman, après un bref passage à l'UDF, est revenu au PS. Routier-Preuvost et Chauvel, eux, se sont regroupés dans la Fédération des socialistes et démocrates, qui édite une feuille anticommuniste : *Socialisme et liberté*.

Rien d'étonnant donc à ce que cette publication explique que la liste « Nantes d'abord » se présente pour exprimer « la volonté de remplacer l'équipe socialo-communiste en place à la mairie dont la gestion est de plus en plus contestée ». Et pour « proposer à la population un choix plus large que celui imposé par la

division politique de la France en deux camps adverses qui entraîne un accroissement de l'abstention » !

« Le respect des traditions républicaines »

Décidément, ce serait une bien étrange liste « d'unité ouvrière » !

A moins que le PCI argumente sur la base que cette liste aurait une position correcte concernant l'école laïque. Car, dans *Ouest-France* on peut lire : « Notre liste est celle de

tous ceux qui refusent l'orientation de M. le ministre de l'Éducation nationale qui remet en cause les fondements de l'école laïque de Jules Ferry. »

Voire ! Car, si l'on continue la lecture, cette déclaration s'éclaircit d'étrange façon : « Le problème de l'école, qui déchire à nouveau l'opinion publique (en particulier dans notre région de l'Ouest), est un problème de gouvernement, en aucun cas un problème municipal. C'est pourquoi, au nom de la véritable laïcité qui nous anime, nous nous élevons contre l'exploitation politi-

que et religieuse de cette question dont la solution relève exclusivement de la loi : ce n'est pas à la municipalité d'en juger, les municipalités doivent appliquer les lois. Dans ce domaine, il appartient au gouvernement actuel — qui dispose de changer la loi, il n'y a pas d'autre alternative : la loi doit être appliquée ou changée. »

Si l'on comprend bien : au cas où la loi ne serait pas changée, la liste s'engage à... l'appliquer ! Ainsi de la loi Guermeur qui fait obligation de financer l'école privée !

Il est vrai que la liste « Nantes d'abord » entend gérer la ville « dans le respect du droit à la différence et de la conscience de chacun, comme dans le respect des traditions républicaines... » !

Nous ne pouvons que répéter ce que nous disions au début : tout cela est proprement ahurissant. Nous ne cherchons pas à engager une polémique supplémentaire, pour le plaisir de mettre à jour de nouvelles divergences. La situation est autrement plus grave : s'il s'avérait que le PCI assume la situation créée à Nantes avec la liste « Nantes d'abord », le discrédit qui en résulterait pour les militants révolutionnaires ne serait pas la stricte affaire du seul PCI.

C'est pourquoi nous en appelons solennellement à la direction du PCI pour qu'elle apporte d'urgence les éclaircissements indispensables : quelle appréciation politique porte le PCI sur la liste « Nantes d'abord » ? Quels sont ses liens avec cette liste ? Le PCI est-il preneur de cette liste, la soutient-il ?

Autant de questions, tout le monde le comprend, qui ne sauraient rester sans réponses.

Antoine Artous

CENSIER : trois semaines de lutte contre l'austérité

DÉPUIS le début de l'année, les étudiants de Censier savent que des risques pèsent sur le centre universitaire. En janvier, ils apprennent qu'il va falloir restructurer, supprimer, aménager les cours après les vacances de février. Il manque des heures complémentaires. Ils se mettent en grève.

Les heures complémentaires, c'est ce qui sert à payer les chargés de TD* et les heures supplémentaires des profs titulaires. A Censier, du fait des matières enseignées (langues, cinéma, etc.), une grande par-

tie de l'enseignement se fait par TD. Aussi, lorsqu'on supprime 13 000 heures complémentaires sur les 30 000 nécessaires au fonctionnement, cela veut dire : des profs non payés, des cours et des TD supprimés.

Les étudiants sont en grève depuis trois semaines pour obtenir les crédits qui leur sont dus, pour le maintien de tous les enseignements. Le gouvernement a bien tenté de recommencer ce qui avait réussi à Nanterre : accorder 2 500 heures sur les 13 000 heures manquantes pour briser la lutte, en faisant jouer les « réalistes » contre les « ultras ». De même, la direction des enseignements a essayé d'introduire un coin entre les enseignants et les étudiants : « Que les enseignants fassent plus d'heures, que chacun fasse un effort. »

Les étudiants sont toujours en grève et ils ont voté la poursuite au-delà des vacances de février.

Une grève organisée en marge des deux UNEF

Aucune des deux UNEF n'est à l'initiative de cette lutte. On ne peut donc pas s'étonner de ne pas les voir à sa tête, aujourd'hui. Pourtant, la grève est organisée, elle fonctionne, au rythme d'une assemblée générale quotidienne qui décide de tout. Pas de comité de grève, mais un large comité d'action, dans lequel ont été élus par l'AG des responsables de commissions. Le CA prépare l'ordre du jour de l'AG, suivi scrupuleusement, préside l'AG, distribue les tours de parole, calmement mais fermement. Il laisse le soin aux autres commissions (information, sécurité, animation, etc.) de faire vivre la grève.

C'est ainsi que l'occupation de la

fac, les deux dernières semaines, a vu l'organisation d'un ciné-club quasi permanent, d'une série de concerts le soir, de forums de discussion, sur la réforme des universités notamment, sous l'entière responsabilité de ces commissions. Aucun incident majeur ne s'est produit, au grand dam de l'administration qui aurait bien voulu trouver un prétexte pour interdire ces initiatives.

Si la grève est animée, à Censier, elle sait se tourner sur l'extérieur. Avec obstination, les grévistes font la tournée des facs parisiennes, particulièrement Nanterre où il existe les mêmes problèmes, afin d'élargir la mobilisation. Après avoir manifesté au ministère de l'Éducation nationale, ils se sont rendus au ministère du Budget, où Fabius les a recus à la matraque. Les étudiants de Censier sont organisés, décidés, têtus...

Ce n'est pas le cas de tout le monde : la grève nationale du SNE-Sup terminée, celui-ci décidait de ne plus soutenir celle de Censier. C'est ainsi que l'on vit, dans les conseils d'UER, les militants du SNE-Sup, avec ceux de l'UEC d'ailleurs, très occupés à redécouper et réaménager les TD, à appliquer l'austérité. Et dans les AG, les mêmes militants UEC expliquer qu'il fallait trouver d'autres solutions que la grève. Manifestement, pour l'UEC et pour le SNE-Sup, la mobilisation dans l'unité avec les étudiants n'était plus leur combat.

L'AG discute de tout

L'AG discute de tout : du mandat qu'elle a donné au CA, des négociations avec la présidence, avec les députés, les conseillers municipaux, des discussions avec l'intersyndicale, mais aussi de la politique gouvernementale et des absences de position et de soutien pratique des organisa-

tions syndicales, tant enseignantes qu'étudiantes.

Oui, les étudiants de Censier sont en grève pour pouvoir étudier, et en AG, les problèmes sont posés crûment. Résumons :

• La suppression des heures complémentaires, c'est une politique d'austérité. Alors que de l'argent, il y en a... dans l'armée par exemple.

• Cette politique d'austérité, on va la retrouver dans la réforme que prépare Savary, même s'il parle d'une université de masse.

• Si Savary n'est pas Saunier, si Mitterrand n'est pas Giscard, ils n'en ont pas pour autant rompu avec la politique précédente.

C'est pour cela qu'il faut aller les interpellés dans ces élections... La droite, on sait ce qu'elle a fait, on n'a rien à attendre d'elle.

Voilà toutes les questions politiques débattues par l'AG et que la presse n'a pas vues, pour montrer

une grève d'étudiants sages, apolitiques et corporés.

Les étudiants de Censier savent qu'ils ne doivent pas rester isolés. Aussi, ils continuent à faire pression sur le SNE-Sup pour qu'il revienne sur sa décision de ne pas soutenir la grève... Pour la troisième fois, ils appellent tous les étudiants parisiens à participer à la manifestation du mardi 15 février.

Contre la politique gouvernementale à l'université, tant l'austérité que la réforme qu'on nous prépare, il n'y a d'autre voie que celle des étudiants de Censier pour voir aboutir les revendications.

Cette lutte correspond aujourd'hui au sentiment d'une immense majorité. L'heure, sur toutes les facultés, est de la populariser et de la soutenir.

Serge Emery

* TD : travaux dirigés.

MOTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 FÉVRIER DE 400 ÉTUDIANTS

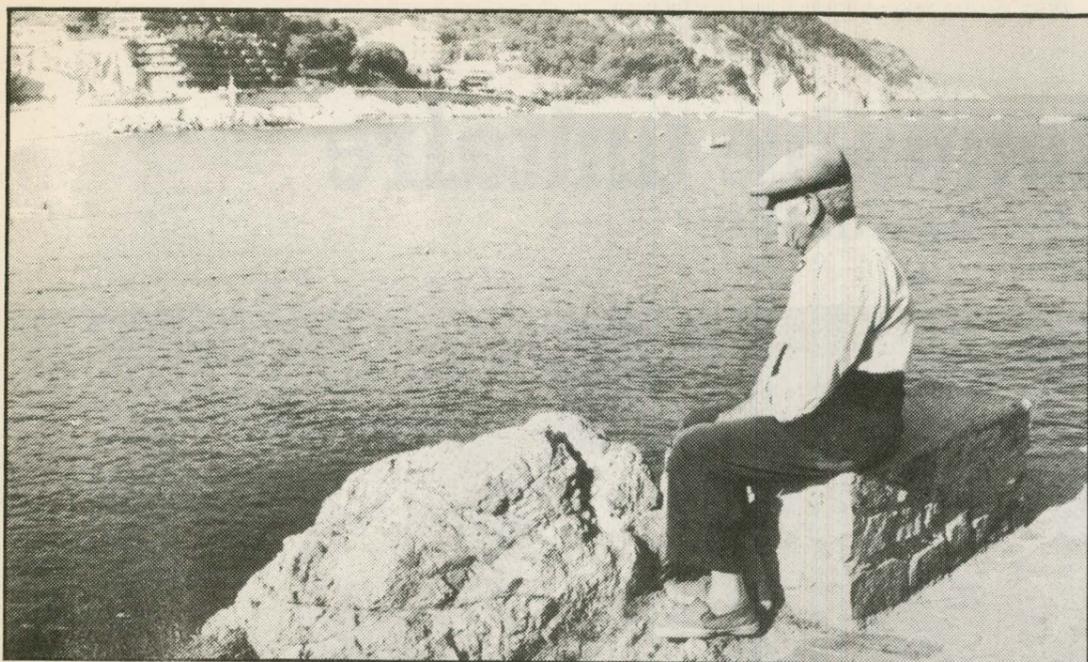
Face à l'impasse dans laquelle se trouve le mouvement des étudiants de Paris III, nous sommes amenés à définir une nouvelle démarche d'intervention, sur la base de nos expériences. Nous constatons :

- que certains mouvements de droite ont essayé de récupérer notre mouvement ;
- qu'une certaine presse tente systématiquement de nous présenter à l'opinion comme hors de la politique.

Bien au contraire, notre action s'insère pleinement dans le contexte politique du pays. Le gouvernement actuel, contrairement au précédent, a été élu sur un espoir, sur des projets au service des étudiants. A l'occasion des municipales, il va retourner devant les urnes. A nous de l'interpeller pour lui demander des comptes sur sa politique.

Nous organisons, à la rentrée, une manifestation devant l'Assemblée nationale afin de rencontrer et d'interpeller les groupes parlementaires du PCF et du PS pour obtenir le déblocage immédiat des crédits nécessaires à Paris III.





Retraite à 60 ans : un compromis douteux

● Gouvernement, directions syndicales et patronat s'entendent : retraites au rabais et diminution du nombre des pensions complètes

VENDREDI 4 février, l'accord sur la retraite à soixante ans était signé entre le CNPF et les syndicats. Seule la CGC a réservé sa signature et demandé un délai de réflexion.

Tout le monde se félicite donc. Oswald Calvetti, responsable CGT, salue « cette importante victoire de la classe ouvrière où les petits salaires trouvent leur compte ». Robert Bono, pour la CFDT, précise qu'« au-delà des aspects quantitatifs, il y a une acquisition culturelle avec cinq ans de temps libre, de temps choisi ».

Chotard, président du CNPF, tout en continuant à affirmer que cette mesure est dangereuse, tant du point de vue économique que du point de vue démographique, estime que « l'accord permet une application réaliste de la décision gouvernementale », et qu'il est signé « sans charges nouvelles pour les entreprises ». Sans commentaire !

Certes, le principe de la retraite à soixante ans est consacré, et c'est bien. Cela fait près d'un siècle que les travailleurs se battent pour cette revendication, comme le rappellent l'Humanité et le Monde. La retraite à soixante ans était inscrite comme revendication dès le premier congrès constitutif de la CGT, en 1895 !

Une part de bluff

Mais les travailleurs ne se sont pas battus seulement pour un principe, mais pour un droit légitime : cela implique que soient assurés à tous les travailleurs et travailleuses les moyens d'une vie pleine et entière après soixante ans. « Pas de charité, nos droits », pouvait-on lire sur les banderoles des nombreuses manifestations qui ont porté cette revendication.

L'aspect démagogique de cet accord, c'est de faire croire à des millions de travailleurs que la retraite à soixante ans est chose acquise, que « les travailleurs partiront à 60 ans avec les mêmes revenus qu'à 65 ans », comme le déclarait Bérégo-voy, alors qu'en y regardant de plus près, l'affaire est loin d'être réglée. ● Le financement : une structure financière transitoire est mise en place pour une durée « d'au moins sept ans » le temps de « lui permettre d'assurer l'équilibre de ses charges et de ses ressources ». Les ressources en question, ce sont les 30 milliards de l'UNEDIC qui verse actuellement la pension des préretraités. Mais pour assurer l'équilibre de la « structure transitoire », un emprunt de 25 milliards sera encore nécessaire d'ici à 1988.

Deux choses, à terme, vont peser sur ledit équilibre et rendre ainsi cette forme de financement incertaine, dans un futur proche. C'est, premièrement, l'emprunt qu'il faudra rembourser à l'expiration de la structure. Deuxièmement, et c'est un problème qui vaut également pour le régime général, le fait que le nombre d'actifs va diminuant (stagnation de la démographie, mais aussi augmentation du chômage) alors que le nombre de personnes ayant droit à la retraite va, lui, augmenter.

La « structure transitoire », c'est donc, pour ne pas vouloir poser le problème de faire payer les patrons, reculer pour mieux sauter. A moins qu'il ne s'y cache des projets plus pervers dans le cadre d'une remise en cause globale du système de protection sociale.

● Le montant des retraites : pour 37,5 années d'activités, le montant de la retraite pour les smicards est substantiellement augmenté par l'instauration d'une pension mini-

mum équivalant à près de 2 900 F mais, en revanche, tous ceux qui ont un salaire au-dessus de 4 500 F au moment de leur départ auront une retraite diminuée par rapport à l'ancien système. Comme l'indique le tableau, on voit que ce problème ne concerne pas seulement les cadres, ce que pourraient laisser croire les déclarations du représentant de la CGC, mais plus des deux tiers des travailleurs.

On élève les basses retraites, mais on égalise les autres par le bas. C'est à ce sujet, pour justifier « que le nouveau système est toujours plus avantageux quel que soit le niveau du salaire », que les bureaucrates de la CFDT se livrent à des calculs d'apothicaires en considérant que la retraite à 60 ans sera versée pendant cinq années supplémentaires. Ben voyons ! L'important, c'est le temps libre, et tant pis si on n'a pas de quoi le remplir en allant au cinéma ou en partant en voyage !

● Les exclus de la retraite à soixante ans : si les chômeurs non indemnisés mais inscrits à l'ANPE depuis au moins six mois sont pris en compte dans le cadre de l'accord, ne seront pas bénéficiaires d'une retraite complète les travailleurs immigrés rentrés au pays, les anciens salariés qui ne sont plus en activité à soixante ans. A tous ceux-là s'ajoutent bien sûr ceux qui n'auront pas 37,5 années de cotisations, devenus plus nombreux du fait que l'abaissement de l'âge de la retraite ne s'accompagne pas d'une réduction du nombre d'années d'activité nécessaire. Rappelons que ces deux dernières catégories se composent en majorité de femmes.

Pour les exclus de la retraite à soixante ans, de nouvelles négociations sont prévues à partir du 14 février.

Sonia Folloni

8 mars : pour une journée de lutte unitaire

L'ANNEE dernière, nous avions eu un 8 Mars officialisé en grande pompe par le nouveau gouvernement de gauche : Mitterrand avait reçu solennellement 400 femmes, travailleuses salariées issues de différentes régions de France, au palais de l'Élysée. Le même jour, le Premier ministre inaugurerait une exposition photographique sur « les femmes au travail » dans le nouvel immeuble du ministère des Droits de la femme. Le gouvernement annonçait alors une série de mesures pour l'égalité des femmes.

Mais les années se suivent... Le 8 Mars 1983 risque de ne pas avoir l'éclat du précédent. Coincé entre les deux tours des municipales et après huit mois d'austérité de gauche, l'heure n'est pas au panache, du côté du gouvernement. Tout au plus Y. Roudy a-t-elle annoncé dans une conférence de presse une semaine de débats et d'expositions sur les femmes à Beaubourg.

Dans le mouvement ouvrier, les initiatives prévues par les confédérations syndicales laissent penser aussi que l'heure ne sera pas à la mobilisation. Ainsi, la CFDT compte « faire la preuve qu'elle est l'organisation de masse des travailleuses » en réunissant 500 militants et militantes nationalement pour débattre des « droits nouveaux et de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes ». De débats et d'actions dans les entreprises, il n'en est pour le moment pas question !

Quant à la CGT, comme l'année dernière, elle « réclamera partout quatre heures payées pour débattre et... pour voter ». En effet, elle proposera aux travailleuses « une consultation nationale qui permettra à chacune — à l'aide d'un bulletin de vote — de donner son avis sur les propositions que formule la CGT pour assurer un mieux-vivre et une réelle égalité aux travailleuses ».

Point de 8 Mars qui « claque haut et fort » !

Pour nous le 8 Mars, temps fort de mobilisation et de débats, doit être l'occasion que s'expriment les revendications des femmes. Ceci y compris en période électorale.

Récemment, tous les partis de gauche ont été obligés de reconnaître que les femmes étaient exclues de fait de la représentation politique. Chacun a fait des déclarations comme quoi ça allait changer, en dépit du vote du Conseil constitutionnel. C'est une bonne chose. Mais la participation des femmes à la vie politique, c'est aussi et surtout leurs revendications, leurs luttes, telles qu'elles s'expriment depuis plusieurs années.

Or, quelques mesures ont été prises par le gouvernement en faveur des femmes. Mais le remboursement de l'avortement a été imposé par la mobilisation et les décrets d'application ne sont toujours pas parus. L'essentiel des revendications des femmes reste à satisfaire, pour le droit entier à l'avortement, pour un réel droit au travail, pour des équipements collectifs de qualité en nombre suffisant.

C'est pourquoi nous nous battons partout pour que ces revendications puissent réellement s'exprimer, pour que ce 8 Mars soit l'occasion de la démonstration de la volonté des femmes et de leur force, pour que les candidats aux élections municipales soient obligés de compter avec.

Dans les entreprises, nous nous battons pour des heures prises sur le temps de travail et payées afin de favoriser les débats et une mobilisation la plus unitaire et la plus large possible.

Et nous soutiendrons toute initiative du mouvement des femmes réaffirmant leurs exigences.

Sonia Folloni



L'égalité selon Le Pors : des femmes préfets

ANICET LE PORS se préoccupe de l'inégalité professionnelle entre hommes et femmes, dans la fonction publique.

Il est vrai que le secteur public est loin d'échapper à la règle de l'inégalité et du sexisme.

Les femmes y sont en masse dans les basses catégories, elles représentent 70 % des agents de la catégorie D ; 54,5 % des non-titulaires, et on assiste à un écart moyen de 16 % entre les salaires des hommes et des femmes (enquête INSEE de juillet 1982).

Aussi, l'intention de lutter contre les discriminations, annoncée à la radio et à la télé ces derniers jours par A. Le Pors, est-elle bonne...

Mais les mesures prévues ne répondent en rien à ce qui serait nécessaire. Qu'on en juge : le ministre s'alarme de l'absence de femmes préfets ; et par ailleurs propose que, pour permettre une meilleure promotion des femmes, on veuille à une féminisation des jurys de concours...

Certes, personne ne sera opposé à cette proposition. Mais est-ce suf-

fisant ou ne faudrait-il pas plutôt revoir la politique de formation interne et, pour vaincre les obstacles que rencontrent les femmes, commencer par imposer une véritable formation sur le temps de travail ?

Car la présence des femmes dans les jurys ne résout pas la question que se posent bon nombre de femmes : comment préparer des concours quand après le travail, il faut encore s'occuper des enfants, du repas, du ménage, etc. ?

Quand on sait que les femmes forment la grande masse des bas salaires et des emplois précaires de la fonction publique, plutôt que de rêver à la promotion de quelques « préfettes », on préférerait voir le gouvernement appliquer une politique salariale qui garantisse le maintien du pouvoir d'achat, qui revalorise les salaires et les métiers exercés par les femmes, qui implique une diminution du temps de travail pour toutes et tous...

Et sur ces questions-là, A. Le Pors est bien silencieux...

Danièle Lacoste

Salaires	3 500 F	4 300 F	7 000 F	10 000 F	20 000 F	29 640 F
Salaires à 65 ans.....	3 500 F	4 300 F	7 000 F	10 000 F	20 000 F	29 640 F
Salaires des dix meilleures années....	3 330 F	4 090 F	6 600 F	Supérieur au plafond de la Sécurité sociale		
Salaires moyens de carrière.....	2 800 F	3 600 F	5 500 F	Pour la partie supérieure au plafond :		
				1 300 F	10 000 F	20 000 F
Salaires à 60 ans.....	3 330 F	4 090 F	6 600 F	9 500 F	19 000 F	28 140 F
Salaires des dix meilleures années....	3 150 F	3 880 F	6 300 F	Supérieur au plafond de la Sécurité sociale		
Salaires moyens de carrière.....	2 800 F	3 600 F	5 500 F	Pour la partie supérieure au plafond :		
				1 300 F	10 000 F	10 000 F
Ancienne retraite.....	2 325 F (66,4 % du dernier salaire)	2 895 F (67,3 % du dernier salaire)	4 598 F (65,7 % du dernier salaire)	6 105 F (61 % du dernier salaire)	10 455 F (52,3 % du dernier salaire)	15 455 F (52 % du dernier salaire)
Nouvelle retraite.....	2 782 F (83,5 %)	2 949 F (72,1 %)	4 294 F (65 %)	5 819 F (61,2 %)	9 636 F (50,8 %)	14 066 F (50 %)
Différence.....	+ 19,6 %	+ 1,8 %	- 6,6 %	- 4,6 %	- 7,6 %	- 9 %

* Les pensions du régime général sont calculées sur le salaire moyen des dix meilleures années (30 % de ce salaire plafonné pour cent cinquante trimestres validés entre soixante et soixante-cinq ans).
 * L'allocation versée par le régime ARRCO aux cadres et non-cadres est de l'ordre de 23,6 % du salaire moyen plafonné de carrière pour la retraite à 65 ans ; elle atteint 20,8 % pour la retraite à soixante ans.
 * L'allocation versée par le régime AGIRC aux seuls cadres est de l'ordre de 50 % du salaire moyen de carrière entre le plafond et trois fois le plafond pour la retraite à soixante-cinq ans ; elle est de 44,1 % pour la retraite à soixante ans.

MARTINIQUE

Une liste révolutionnaire unitaire

• Interview de Christian Courbain, dirigeant du GRS (section antillaise de la IV^e Internationale)

Le 20 février se dérouleront aux Antilles des élections pour des assemblées régionales. Nos camarades du Groupe révolution socialiste (section antillaise de la IV^e Internationale) présentent à cette occasion, en Martinique, une liste commune avec Combat ouvrier (organisation liée à Lutte ouvrière). Celle-ci comprend le plus grand nombre d'ouvriers (21) et de femmes (11). Sa moyenne d'âge est de 33 ans. Alors que Pierre Mauroy vient d'effectuer une tournée dans les DOM où il s'est félicité de son bilan, nous avons jugé important de donner la parole aux révolutionnaires antillais.

• Comment caractérises-tu la situation aux Antilles après le 10 mai 1981 ?

— Il y a eu très peu de modifications de notre situation. Certes, on a pu constater une petite libéralisation, notamment dans les médias. Mais le gouvernement s'est refusé à poser le problème en terme de libération nationale et sociale des Antilles, ce qui seul aurait été conforme aux intérêts des masses. Les anticolonialistes ne se faisaient d'ailleurs pas d'illusions. Le programme de Mitterrand ne traduisait aucune volonté de décolonisation. Ce qui avait amené le GRS à appeler à l'abstention lors de l'élection présidentielle.

Après la défaite de Giscard, le chômage et l'inflation se sont maintenus. On a bien pris quelques mesures sociales, comme la réduction de l'écart existant entre le SMIC en vigueur en métropole et celui pratiqué ici. Mais par exemple, le blocage des salaires a été appliqué de façon beaucoup plus stricte par les patrons.

La répression a repris. Ainsi, au début de l'an passé, deux dirigeants syndicaux de Guadeloupe, Peter Alexander et Marc-Antoine — qui avaient pris part à une longue grève contre un gros propriétaire — ont été arrêtés. Alexander a même été condamné à trois ans de prison ferme. Quelques mois plus tard, toujours en Guadeloupe, deux militants anticolonialistes, Tom Virginie et Max Safrano, étaient appréhendés et accusés d'avoir commis des attentats. Enfin, au début de cette année, un militant fut condamné à quinze jours de prison ferme et 12 000 francs d'amende pour avoir tracé des graffitis sur le siège du conseil général.

• Le gouvernement français se targue pourtant d'avoir mis en œuvre des réformes institutionnelles visant à favoriser l'émer-

gence d'une « nouvelle citoyenneté ».

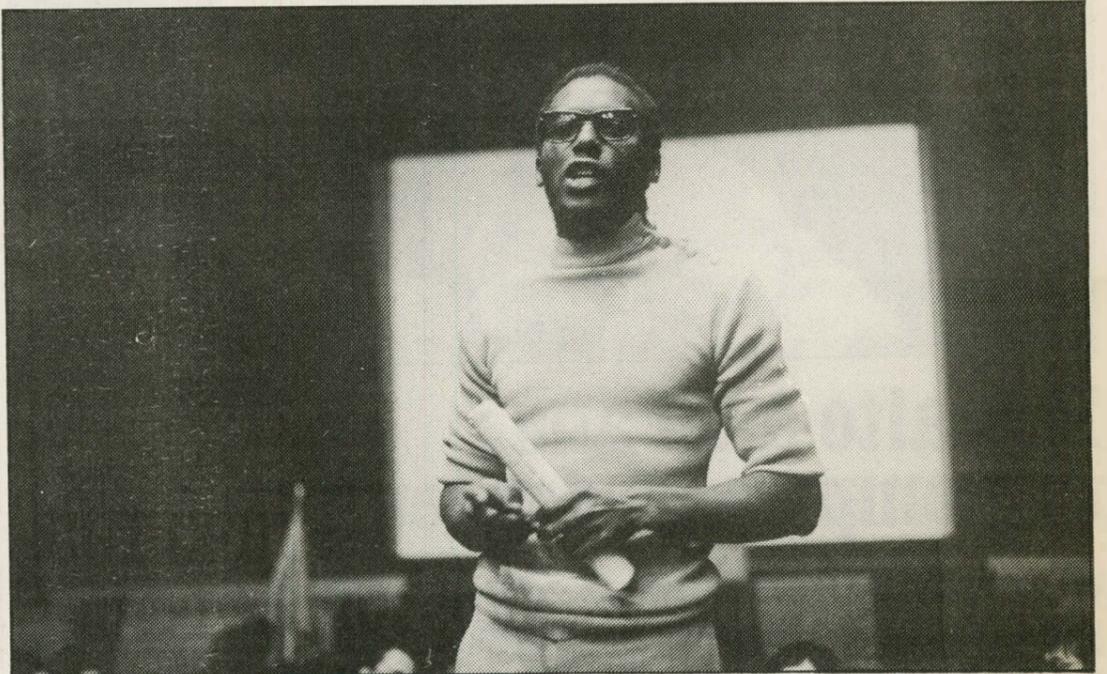
— Au départ, le nouveau pouvoir avait pour perspective d'établir une assemblée unique. Il ne s'agissait nullement de répondre aux aspirations populaires mais de décentraliser pour ne pas avoir à décoloniser. En un mot, les autorités entendaient parvenir à une nouvelle forme — moins conflictuelle — d'intégration des DOM à l'Etat français. Pour nous, la seule façon de résoudre vraiment le problème des Antilles, c'est la formation d'une Assemblée constituante dans la perspective d'un Etat antillais.

Pourtant, quel que soit le contenu du projet gouvernemental, l'attitude de la nouvelle majorité pour le mettre en œuvre agit comme un révélateur. Elle n'a cessé de reculer devant les assauts de la droite colonialiste qui criait au danger séparatiste. La loi créant une assemblée unique fut votée sans que les forces favorables à ce texte aux Antilles n'organisent la moindre mobilisation.

Lorsque le Conseil constitutionnel remit en cause le vote du Parlement, le pouvoir accepta la formation de deux assemblées régionales. Ce n'était pas une modification fondamentale puisque, dans le projet initial, on instituait dans les faits une double représentation, la Martinique et la Guadeloupe étant régies par des budgets distincts. Mais cette fois, le texte officiel n'a plus le moindre contenu progressiste. Les assemblées seront élues le 20 février. Mais leurs compétences ne seront déterminées par les députés que lors de la session de printemps. De sorte qu'il ne s'agira que de coquilles vides.

• Quelle attitude adoptent les forces qui soutiennent le gouvernement ?

— Aux Antilles, les partis socialistes sont de pures et simples caisses



Christian Courbain

de résonance de la politique gouvernementale. Ils ne s'en démarquent jamais.

Le PC guadeloupéen adopte une ligne de soutien critique et maintient son objectif d'autonomie. Mais dans la pratique, il se refuse à en appeler à la mobilisation des travailleurs et à adopter une position unitaire à l'égard de l'ensemble des courants anticolonialistes.

Le Parti progressiste martiniquais (PPM) d'Aimé Césaire a pendant très longtemps tenu un discours extrêmement radical et nationaliste. Après la victoire de Mitterrand, le ton a changé. On parle désormais de « politique du moratoire », c'est-à-dire qu'on justifie l'abandon, au stade actuel, des objectifs officiels du parti. Le PC martiniquais est quant à lui beaucoup plus dur à l'égard du pouvoir. Il est, en paroles, favorable à une politique unitaire, mais se garde bien, sur le terrain, de la favoriser.

• Quelles propositions avance le GRS dans ce contexte ?

— Notre perspective centrale, c'est l'unité ouvrière et anticolonialiste. Quelle que soit l'appréciation que chacun porte sur les orientations

gouvernementales, nous estimons possible, surtout dans la période actuelle, d'aboutir à un front des forces ouvrières et anticolonialistes autour d'objectifs répondant aux préoccupations centrales des masses laborieuses. Dans notre esprit, il s'agit d'un objectif se concrétisant sur tous les terrains, dans les entreprises, dans la rue, etc.

• C'est dans ce cadre que vous présentez aux élections régionales en Martinique en alliance avec Combat ouvrier, organisation proche de Lutte ouvrière en France ?

— Tout d'abord, il faut dire que nous aurions souhaité un accord avec l'ensemble des forces anticolonialistes, ce qui aurait suscité une indéniable dynamique. Nous avons été les seuls à mener bataille en ce sens. Mais la plupart des forces nationalistes se sont enfermées dans le sectarisme. Nous avons en outre constaté que notre campagne en faveur de l'unité ouvrière et anticolonialiste n'avait pas encore porté ses fruits en Guadeloupe. Ce qui a limité les possibilités de présentation à la seule Martinique.

Nous n'avons pu passer un accord

qu'avec Combat ouvrier. Il s'agit néanmoins d'un événement important. Car, il montre que, par-delà les divergences, nos deux organisations peuvent s'entendre et aller à la bataille en commun. Cela dit, nous divergeons sur au moins deux questions. D'abord, à propos de l'attitude à adopter face au gouvernement, Combat ouvrier développant une orientation similaire à celle de Lutte ouvrière en France. Ces camarades développent en outre une compréhension que j'appellerai « raciale » de la lutte aux Antilles. Celle-ci les amène à opposer les « noirs pauvres » aux « riches blancs ».

Grâce aux listes « pour une Martinique libre, sans oppression, ni exploitation », nous donnons à la population laborieuse la possibilité d'exprimer résolument son refus de la droite, de voter pour des militants opposés aux compromissions politiciennes, de donner un sérieux avertissement à ceux qui, avec les voix des travailleurs, mènent une politique contraire aux intérêts des peuples colonisés, comme d'ailleurs à ceux des salariés français. Ne nous présentant pas en Guadeloupe, nous appellerons à voter anticolonialiste.

Propos recueillis par Christian Picquet

Liberté pour les trois nationalistes irlandais !

• Les super-gendarmes de l'Elysée ont de bien curieuses méthodes d'investigation

C'ÉTAIT le 28 août 1982. Les hommes du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) — dont le chef, le commandant Prouteau, venait d'être promu coordinateur de la lutte antiterroriste — investissaient un immeuble de Vincennes. Quelques heures plus tard, l'Elysée annonçait « deux arrestations jugées importantes dans les milieux du terrorisme international ».

L'affaire devait très vite se dégonfler. En fait de dangereux plastiques, les trois personnes interpellées — Stephen King, Michaël Plunkett et Mary Reid — s'avéraient être des nationalistes irlandais, membres de l'Irish Republican Socialist Party (IRSP). En dépit du fait que jamais le mouvement de libération irlandais n'a commis le moindre attentat sur le sol français, les trois militants demeurèrent incarcérés. Cinq mois après, des indiscretions révélées par le Monde du 1^{er} février font apparaître que l'opération des super-gendarmes fut menée dans la plus complète illégalité.

• Tout d'abord, les hommes du commandant Prouteau auraient agi sur la foi d'un simple « tuyau » transmis par la Grande-Bretagne. Or, dans le système judiciaire français, la perquisition ne peut en aucun cas constituer un acte de début d'enquête. Elle doit être précédée d'une procédure qui rassemble une série de présomptions et de faits concordants.

• Ensuite, aucun officier de police judiciaire (OPJ) n'était sur les lieux au moment de l'action. Ce qui est parfaitement contradictoire avec les dispositions du Code en matière de flagrants délits.

• Troisième illégalité, la perquisition fut opérée sans témoin, les trois interpellés étant, pendant ce temps, aveuglés et immobilisés. Ce n'est que le lendemain que les pièces à conviction prétendument saisies à leur domicile leur furent présentées.

• De surcroît, aucune empreinte ni photo des éléments saisis sur les lieux ne figure au dossier. Les gendarmes ont toujours affirmé avoir découvert des faux papiers, des do-

cuments importants et, surtout, plusieurs pistolets, trois mètres de mèche lente, deux détonateurs et un pain de plastic. Or, jamais les inculpés n'ont reconnu avoir possédé autre chose qu'un pistolet et de fausses pièces d'identité.

• Enfin, les témoignages des gendarmes sur les explosifs « découverts » sont totalement contradictoires. Aucun des enquêteurs ne reconnaît les avoir trouvés là où ils étaient censés être dissimulés. Certains affirment qu'ils étaient amorcés. D'autres ont « vu » les détonateurs bien apparents et séparés du plastic.

Tous ces faits laissent penser qu'on a monté cette affaire de toutes pièces. A ce stade, peu en importent les motivations. Il reste que le simple respect des droits des inculpés exigerait l'annulation immédiate de la procédure et leur libération. D'autant que les tentatives de justification du GIGN ne font que renforcer le doute.

Dans le Journal du dimanche du 6

février, des gendarmes anonymes portent des accusations telles que : « Sur des photos que nous avons présentées aux voisins, ceux-ci ont reconnu les visages de vingt terroristes de différentes nationalités qui sont passés dans l'appartement en trois ans. » Voilà de « redoutables terroristes » (l'expression est du Journal du dimanche) qui contreviennent aux règles les plus élémentaires de la clandestinité en transformant leur logement en lieu de passage pour les plastiques — fichés par toutes les polices — du monde entier. Décidément, rien ne semble sérieux dans ce dossier.

Mais on aurait tort de sourire. Car ce que révèle au premier chef cette affaire, c'est que se constitue actuellement un service qui n'hésite pas à violer les règles de la procédure légale et qui ne dépend pratiquement que du pouvoir politique. En six mois, le GIGN a vu ses prérogatives s'accroître considérablement. Ses effectifs ont progressé d'un tiers. C'est lui qui forme le nouveau

Groupe de sécurité présidentiel et qui mène toutes les opérations « délicates ». Voilà qui rappelle fâcheusement le processus qui, en Italie, a amené les unités spéciales antiterroristes à se situer au-dessus des lois de l'Etat, bafouant les garanties dont bénéficient en principe les suspects.

La démonstration est désormais faite qu'à force de reprendre à son compte un discours « sécuritaire », de privilégier le renforcement des moyens répressifs, le gouvernement du 10 mai est entraîné dans une logique qui s'assimile de plus en plus à celle de ses prédécesseurs.

Nous avons quant à nous, dès le départ, exigé la libération des trois militants de l'IRSP. Il serait inconcevable — maintenant que la vérité commence à filtrer — que tous ceux qui ont, dans le passé, soutenu le combat des masses irlandaises contre l'impérialisme britannique, n'en fassent pas autant.

C. P.

L'Elysée et la guerre Iran-Irak

PLUS de deux ans après le début de la guerre Iran-Irak, le gouvernement français vient d'approuver la livraison à Bagdad de 29 avions Mirage F-1. Dans la foulée, l'Elysée aurait donné son accord à la vente de quelques Super-Etendard et d'une vingtaine de missiles Exocet AM-39, dont l'efficacité n'est plus à prouver après la guerre des Malouines. Il y a quelques mois, le chef de l'Etat affirmait : « Nous ne voulons pas que l'Irak soit vaincu. » On voit désormais très clairement que cela signifie un engagement matériel de la France aux côtés du régime de Saddam Hussein.

Les intérêts en jeu sont, il est vrai, colossaux. Les achats d'armements de l'Irak à notre pays ont atteint 28 milliards de francs au cours des deux dernières années. L'Irak et l'Arabie Saoudite absorbent, ensemble, 70 à 80 % de nos exportations dans ce domaine. En outre, les créances civiles et militaires de Bagdad envers la France oscillent entre 50 et 80 milliards de francs (soit plus de sept fois la valeur des impayés couverts par la COFACE — Compagnie française du commerce extérieur — en Iran après la chute de la monarchie). Enfin, l'Irak est le seul grand pays pétrolier de cette région où les capitaux français ont pu acquérir une position dominante. C'est dire qu'une déroute militaire irakienne signifierait pour nos gouvernants un sérieux contrecoup financier et la perte d'une de leurs cartes majeures dans une zone stratégique.

TELLE est aujourd'hui la façon dont Paris s'inscrit dans le jeu des puissances impérialistes au Proche-Orient. Celles-ci soutiennent, dans un premier temps, l'invasion irakienne de septembre 1980, y voyant une occasion d'étrangler la révolution iranienne. Grâce à la mobilisation exceptionnelle des peuples d'Iran, l'opération de Saddam Hussein échoua. Pour résoudre ses propres contradictions, le pouvoir de Téhéran s'engagea alors dans l'intensification de l'effort de guerre, pénétrant à son tour sur le sol irakien en juillet 1982.

D'un côté comme de l'autre, les masses n'ont rien à gagner à la poursuite de cette guerre entre deux pays dépendants, qui se traduit d'abord pour elles par l'aggravation de leur misère et de leurs souffrances. L'impérialisme a, par contre, tout intérêt à la prolongation du conflit. Car il ne souhaite pas voir se créer un nouvel équilibre des forces qui, grâce au contrôle de l'ensemble des champs pétroliers, ferait de l'un ou l'autre des belligérants une puissance-clé de cette région. En un mot, il veut empêcher que la concentration d'immenses ressources entre les mains d'un seul Etat affaiblisse ses marges de manœuvres. La situation créée lui permet également de renforcer sa présence dans cette zone et de consolider ses principaux alliés : l'Arabie Saoudite, les Emirats pétroliers du Golfe, la Jordanie, l'Egypte, Israël...

Claude Cheysson exprime à sa façon l'objectif des métropoles occidentales lorsqu'il affirme : « Chaque pays arabe insiste pour que notre soutien à l'Irak se poursuive, pour que les Iraniens, j'allais dire les Persans, ne se lancent pas, comme dans le passé, dans de grandes conquêtes vers l'Ouest. » Cette volonté de maintenir l'équilibre explique que, alors que la France épaula Bagdad, la Grande-Bretagne et Israël continuent de livrer des armes à la République islamique.

COMME on le voit, il est bien loin le temps où Mitterrand indiquait : « La France doit vendre des produits alimentaires plutôt que des armes. » Les derniers contrats conclus avec l'Irak constituent un appui à la politique réactionnaire de Saddam Hussein et facilitent les plans bellicistes de l'impérialisme au détriment des intérêts les plus élémentaires des peuples concernés.

C'est là une conséquence évidente de l'adaptation de la politique gouvernementale aux besoins du capital français. La crise, qui ne cesse de s'approfondir, renforce l'importance de ces débouchés de substitution que sont les productions militaires. Notre pays occupe la troisième place au palmarès des marchands de canons. L'Elysée entend la préserver à tout prix, surtout à un moment où le commerce mondial tend à se rétracter et où notre balance commerciale accuse un lourd déficit. Car les industries d'armements françaises réalisent plus du tiers de leur chiffre d'affaires à l'exportation. Mais ce faisant, les hommes au pouvoir entrent dans une logique infernale qui aboutit au développement hypertrophié de ce secteur par rapport au reste du potentiel économique. Avec, au bout du compte, l'augmentation régulière et massive des crédits publics affectés à la fabrication d'engins de mort et la diminution parallèle des sommes consacrées à la satisfaction des besoins sociaux.

Christian Picquet

● 60 jours après le triomphe socialiste, les travailleurs doivent se serrer la ceinture



Les syndicats espagnols capitulent devant le patronat

TOUT au long de la dernière campagne électorale, les socialistes espagnols avaient fait de la recherche d'un consensus social leur principal drapeau. Leur programme affirmait : « Pour sortir de la crise, il est nécessaire d'avancer vers une économie concertée » vers « la collaboration dans un sentiment de dialogue et la nécessaire compréhension entre les diverses forces et groupes économiques et sociaux qui agissent dans et hors de l'entreprise. »

A peine parvenu au pouvoir, Felipe Gonzalez n'eut rien de plus pressé que de rassurer les possédants, leur affirmant que « le changement s'étalera sur plusieurs années » et que son cabinet s'attacherait à « distribuer avec justice les sacrifices ». Les quelques promesses que le Parti socialiste ouvrier (PSOE) avait dû faire pour obtenir les suffrages populaires ont été bien vite oubliées. Les minuscules augmentations du salaire minimum et des pensions ne peuvent dissimuler qu'aucune des mesures adoptées jusqu'à ce jour n'est favorable au monde du travail : augmentation du prix de l'essence et du gaz, accroissement des déductions fiscales sur la rente, augmentation des cotisations à la Sécurité sociale...

Baisse du pouvoir d'achat

Loin d'utiliser les conditions plus favorables créées par la défaite sans précédent de la droite le 28 octobre 1982, les syndicats adoptent une attitude attentiste. L'Union générale des travailleurs (UGT), à direction socialiste, s'est ouvertement transformée en officine gouvernementale. Les Commissions ouvrières, que domine le Parti communiste, se font plus offensives. « Agir uni-

tairement et approfondir son autonomie sont des facteurs indispensables pour que le mouvement syndical joue le rôle qui lui a été contesté jusqu'à présent, et que la conquête des changements réels dont notre pays a besoin », affirmait leur commission exécutive au lendemain de la victoire du PSOE. Mais ces proclamations d'indépendance face au pouvoir politique ne se concrétisent aucunement dans la pratique.

L'accord qui vient d'être signé le 30 janvier entre le patronat et les confédérations ouvrières en est la meilleure illustration. Au terme de celui-ci, l'augmentation des salaires se situera cette année entre 9,5 et 12,5 %. Or, selon toute vraisemblance, si l'on prend en compte les 14 % d'augmentation du coût de la vie en 1982, l'évolution de l'indice des prix sera supérieure à 13 %. Ce qui signifie une baisse nette du pouvoir d'achat. En outre, les patrons obtiennent toute liberté pour appliquer à leur guise le pacte puisque les entreprises qui prétendent avoir subi des pertes au cours des deux dernières années ne seront pas tenues d'en respecter les termes.

Une clause de l'accord en prévoit la révision possible en septembre prochain, si l'inflation ne parvenait pas à être maîtrisée. Mais là encore, les entrepreneurs auront toute possibilité d'éviter une renégociation puisque la courbe des prix ne sera officiellement connue qu'au mois de novembre.

Enfin, patronat et syndicats se sont mis d'accord pour ramener la durée du travail à 1826 heures annuellement (l'équivalent de quarante heures par semaine). Mais cela ne s'accompagne d'aucune disposition en matière d'emploi. Ce qui est particulièrement grave dans un pays qui

compte 2 150 000 sans travail. Un record pour l'Europe capitaliste.

Dans la tradition des pactes sociaux

Les dirigeants ouvriers ont donc signé un document qui s'inscrit dans la plus néfaste tradition des pactes sociaux (Pacte de la Moncloa en 1977, Accord cadre interconfédéral en 1979, Accord national sur l'emploi en 1981) qui, en quelques années en Espagne, ont entraîné une formidable dégradation des conditions de vie du plus grand nombre. A chaque fois, les « partenaires sociaux » avaient affirmé qu'il s'agissait de stimuler l'investissement privé par une progression des rémunérations inférieure au taux d'inflation, afin de permettre la création d'emplois. Un seul chiffre donne une idée des résultats. Les chômeurs constituaient 13,8 % de la population active en janvier 1982. Ils étaient 16,5 % le mois dernier.

Le patronat a donc marqué un point dans sa volonté d'empêcher que la victoire électorale d'octobre 1982 ait ses prolongements sur le terrain social. Les travailleurs vont être maintenant contraints de se battre branche par branche et entreprise par entreprise pour arracher le maximum de concessions. Reste à savoir comment réagira la base, face aux capitulations des états-majors. La grève générale qui a paralysé la ville de Gijon dans les Asturies le 25 janvier et qui a vu 150 000 personnes descendre dans la rue est un indice d'une situation qui évolue rapidement dans la classe ouvrière. Le maire socialiste de la ville et le secrétaire général du PCE ont dû venir soutenir ce mouvement dans lequel le courant de gauche des Commissions ouvrières joua un rôle moteur.

Christian Picquet

NICARAGUA

La révolution au quotidien

• Des syndicalistes du ministère des Affaires Sociales viennent de se rendre au Nicaragua. « Rouge » a rencontré une des participantes.

Un groupe de militants CGT et CFDT du ministère des Affaires sociales est parti au Nicaragua durant les mois de décembre et janvier. A Managua, il a été pris en charge par le syndicat des travailleurs de la santé (FET-SALUD). Nous avons rencontré Catherine, l'une des participantes à cette délégation.

• Votre délégation a pu rencontrer diverses organisations de masse nicaraguayennes et prendre la mesure des réalisations de la révolution. Qu'en rapportez-vous ?

— Avant la révolution, la population rurale (50 % des habitants) n'avait aucun accès au système de soins. Depuis 1979, la santé est gratuite et doit devenir accessible à tous, y compris dans les coins les plus reculés. Cela grâce à un système décentralisé de postes de santé en pleine campagne (tenus par une infirmière et des brigadistes de santé) et de centres sanitaires dans des villages (unités polyvalentes avec

des agriculteurs et éleveurs créé en 1981, qui regroupait 130 000 adhérents en 1982. Tous les problèmes d'approvisionnement, de vente, de gestion collective mais aussi de participation à la milice et aux bataillons de réserve étaient démocratiquement abordés.

Le secteur privé reste cependant majoritaire. Nous avons assisté à des réunions de l'UNAG, le syndicat

et de la ville. Leurs activités traitent de l'ensemble des problèmes quotidiens : voirie, adduction d'eau, logements (des logements à bas prix ont été construits pour résorber peu à peu les demeures insalubres), approvisionnement, etc. Les CDS assurent le contrôle des prix et forment la nuit des tours de garde pour surveiller le quartier, empêcher les stockages des marchandises et les sabotages.

Cela dit, dans les villes, sauf dans les quartiers populaires, on ne sent pas la même adhésion au processus que dans les campagnes ou parmi les ouvriers. La petite bourgeoisie exprime un certain mécontentement, du fait de la baisse de son niveau de vie et du manque des produits qui, avant la révolution, étaient importés.

Nous avons également été frappés par l'organisation de la jeunesse sandiniste du 19 Juillet qui regroupe 20 000 membres ainsi que par l'organisation des femmes (AMLAE), qui se bat pour que les femmes partici-

pent à part entière au processus, trouvent leur place dans les syndicats, les CDS, l'armée et la milice et aient accès aux emplois. Celle-ci vient d'obtenir le vote au Conseil d'Etat d'une « loi de nutrition » qui oblige les pères à participer matériellement à l'éducation des enfants qui n'habitent plus avec eux.

• Tu as évoqué la guerre au nord. Comment se traduit-elle dans la vie quotidienne de la population ?

— En 1982, il y a eu 300 morts, presque un par jour. La seconde ville du pays, León, a perdu 24 morts entre décembre 1982 et janvier 1983. Pendant que nous participions à la cueillette du café, 67 paysans ont été séquestrés au Honduras et, début décembre, un hélicoptère transportant 75 enfants miskitos a été abattu.

En 1980-1981, des bandes armées faisaient des incursions, brûlaient des fermes et séquestraient des paysans. Leurs cibles sont devenues stratégiques : réservoirs d'essence, ponts, engins de construction de la route reliant la côte pacifique à l'Atlantique. Des villages entiers comme San Francisco del Norte ont été attaqués et des massacres commis.

Aujourd'hui, ce sont de véritables bataillons de plusieurs centaines d'ex-somozistes, aidés par l'armée hondurienne et ses conseillers américains, qui franchissent la frontière avec l'objectif de s'emparer des provinces du Nord et de les déclarer « zones libérées ».

Ce groupe de militants prépare actuellement un montage de diapositives qu'il espère montrer dans de nombreuses entreprises. Pour tout renseignement, s'adresser à la CFDT-SACAS, 14, avenue Duquesne 75007 Paris.

ISRAEL

Begin-Sharon, les massacreurs

Au lendemain des massacres de Sabra et Chatila, face à la réprobation internationale et aux gigantesques manifestations pour la paix en Israël même, Menahem Begin avait dû se résoudre à constituer une commission d'enquête. Ses conclusions sont accablantes pour l'équipe au pouvoir.

Le Premier ministre se voit reprocher son « manque d'intérêt », qui lui vaut « un certain degré de responsabilité ». Mais c'est le général Sharon, le ministre de la Défense, qui est tout particulièrement chargé : « La méconnaissance des dangers d'un massacre par le ministre de la Défense est impossible à justifier (...) Il n'était pas besoin de dons prophétiques pour savoir que le danger concret d'une tuerie existait quand les phalangistes ont été envoyés dans les camps. »

La commission retient également la responsabilité personnelle du chef de la diplomatie, Itzhak Shamir, et de quatre des principaux responsables de l'état-major.

La plupart des commentateurs ont voulu voir dans la parution d'un tel rapport la preuve qu'Israël était une démocratie modèle. Pourtant, les commissaires se sont bien gardés de remonter à la racine du problème. En entrant au Liban, les forces sionistes avaient un but : liquider physiquement la résistance palestinienne, terroriser toute une population, créer les conditions pour un nouvel exode d'un peuple sans patrie ni droits reconnus. Leurs alliés phalangistes n'ont fait que pousser à l'extrême cette logique d'extermination. Et c'est en connaissance de cause que Jérusalem les a laissés agir, comme doit l'admettre la commission d'enquête : « Au cours de nombreuses réunions organisées avec Bechir Gemayel, [les représentants israéliens] ont entendu des choses qui ne laissent aucun doute sur les intentions du leader phalangiste, à savoir éliminer le problème palestinien au Liban. »

La crise politique ouverte par les massacres de septembre dernier rebondit. Begin peut difficilement, comme le lui suggère la commission, démettre son ministre de la Défense en lui faisant porter l'essentiel de la responsabilité. L'équilibre des factions est trop précaire au sein du cabinet pour qu'une telle solution soit acceptée par l'intéressé. Sharon pourrait donc bien entraîner l'ensemble de la coalition dans sa chute.

C. P.

BELGIQUE

Des travailleuses luttent pour leur emploi

Dans plusieurs pays d'Europe, le patronat fait des tentatives plus ou moins réussies de généralisation du temps partiel. Il s'attaque ainsi de manière évidente au droit au travail des femmes, mais aussi à la classe



ouvrière toute entière en jouant sur les divisions hommes/femmes. C'est donc à l'échelle de l'Europe que le mouvement ouvrier doit combattre ces mesures.

L'exemple de la récente lutte des travailleuses de Bekaert Cockerill en Belgique montre la voie. Dans cette entreprise, le patronat, ayant décidé une réduction des personnels, a voulu introduire le temps partiel pour les femmes « non chefs de ménage ».

Le 3 novembre, les travailleuses seules partent en grève contre cette mesure. Le 8 novembre, une convention est signée, avec le temps partiel pour les femmes mais aussi pour les hommes. Les travailleuses seules continuent à se battre sans être soutenues par les délégués de l'entreprise. Elles réclament le statut de temps plein pour tous et toutes. Le 24 novembre, les délégués annoncent que la mesure de temps partiel est supprimée, mais treize femmes seront licenciées.

La caractéristique de cette lutte, c'est que les travailleuses ont été isolées, elles se sont battues seules. Le résultat : suppression de treize emplois et un affaiblissement de la capacité de la classe ouvrière de l'entreprise à lutter contre le patron, sans compter le climat de division introduit entre les hommes et les femmes. Car, situation caricaturale, pendant qu'elles luttaient, des hommes occupaient leurs postes de travail !

Il faut noter qu'en Belgique, le nombre de travailleurs et de travailleuses à temps partiel a doublé en dix ans (de 2,8 % de la population active en 1972 à 6 % aujourd'hui), tandis que le nombre de chômeurs passait de 70 000 à 500 000. Dans plusieurs entreprises, dans le commerce en particulier, les travailleuses ont été obligées d'accepter le temps partiel pour pouvoir garder leur emploi.

Dans ce contexte, la lutte des travailleuses de Bekaert Cockerill est exemplaire : on ne parle plus de temps partiel pour l'instant dans l'entreprise. On n'en parle plus également à Concord Lighting, autre entreprise où cette solution avait été retenue par le patronat.

Pour ce qui est des licenciements, les travailleuses ont décidé de ne pas s'arrêter là, et de continuer à lutter pour obtenir leur réintégration. Les treize ont déposé une plainte devant le tribunal du Parlement européen contre les discriminations qu'elles ont subies. Aujourd'hui, cette plainte est soutenue par la FGTB et la CSC, elle a reçu également l'appui des parlementaires socialistes. Elles mènent par ailleurs une campagne d'explication sur leur lutte, faisant apparaître que si l'ensemble du mouvement ouvrier les avait soutenues, les licenciements auraient pu être évités.

S. F.



médecin, infirmières, dentiste et la boratoire, qui pratiquent également des accouchements). Le taux de mortalité infantile est passé de 120 pour 1 000 en 1979 à 90 pour 1 000 aujourd'hui, grâce notamment aux programmes de réhydratation des nourrissons et de vaccination contre la rougeole. Depuis cette année, la poliomyélite a été entièrement éradiquée. En outre, les masses participent à la gestion de cette organisation : dans chaque quartier, il y a un responsable élu (en général, il s'agit d'un non-professionnel).

Une vaste campagne d'alphabétisation a été menée. Des volontaires, souvent âgés d'une dizaine d'années, sont partis dans les campagnes pour vivre avec les paysans et leur apprendre à lire et à écrire. En trois ans, le taux d'analphabétisme est passé de 60 à 12 %. Nous avons assisté à la suite de cette campagne. Dans tous les centres de travail (fermes d'Etat, coopératives agricoles, usines) existent des centres d'éducation populaire où sont consolidés les acquis, les thèmes abordés étant les problèmes concrets immédiats auxquels les travailleurs sont confrontés (santé, approvisionnement, organisation syndicale). Chaque syndicat élit un responsable d'éducation sur son lieu de travail.

• Comment s'est traduite la révolution pour les paysans qui constituent la grande majorité de la population ?

— Avant la révolution, 1,6 % de propriétaires terriens se partageaient 45 % des terres alors que 45 % des paysans étaient concentrés sur 2 % des terres. L'économie du Nicaragua reposait principalement sur des cultures extensives pour l'exportation (coton, café, sucre). Le premier objectif de la réforme agraire a donc été de donner la terre à ceux qui la travaillaient. D'une part, en transfor-

des agriculteurs et éleveurs créé en 1981, qui regroupait 130 000 adhérents en 1982. Tous les problèmes d'approvisionnement, de vente, de gestion collective mais aussi de participation à la milice et aux bataillons de réserve étaient démocratiquement abordés.

• Quel est le niveau de mobilisation des masses ?

— Dans les campagnes, l'adhésion au processus est incontestable. Nous avons pu également l'observer à deux niveaux.

D'abord, nous sommes arrivés en pleine récolte de café. Or, depuis que des terres ont été distribuées aux paysans et que les gouvernements du Honduras et du Costa-Rica ne laissent plus venir les saisonniers, les bras manquent. Aussi, de nombreux volontaires ont répondu à l'appel des organisations de masse, et ont consacré leurs vacances à cueillir le café aux côtés des ouvriers agricoles. Nous sommes partis avec une brigade de 150 volontaires de la FET-SALUD, au centre du pays, près de Matagalpa, dans une UPE. Nous avons été frappés de l'effort fourni par ces volontaires — pour beaucoup sans expérience — pour accomplir leur besogne sans abîmer les plantations.

La contre-révolution avait décidé d'empêcher cette récolte, si bien qu'il fallait constamment assurer des tours de garde armés. Plus au nord, près de la frontière de Honduras, la cueillette se faisait à l'épaule. D'ailleurs, près de Jinotega, deux militants de la FET-SALUD ont été assassinés.

Notre seconde expérience fut faite dans un village du sud, Rivas. Nous avons pu voir l'ensemble des organisations de masse à l'œuvre, en particulier les comités de défense sandinistes (CDS). Il y a un CDS par bloc de maisons, relié au niveau du quar-

INPRECOR
INTERCONTINENTAL PRESS

MEXIQUE
L'austérité frappe d'entrée

ALGERIE
La montée de l'intégrisme islamique

TCHÉCOSLOVAQUIE
Une nouvelle orientation pour l'opposition ?

INPRECOR

Vient de paraître

- Mexique : Une offensive d'austérité.
- Suède : Un premier bilan de la politique des sociaux-démocrates.
- Portugal : Après la dissolution du Parlement.
- Tchécoslovaquie : Où en est l'opposition ?
- Turquie : Après l'entrée en vigueur d'une nouvelle Constitution.

L'art et le social



De moins en moins, il sera possible de parler d'art et de culture de façon éthérée, purement idéaliste, au niveau de l'âme et des grands sentiments. La dimension sociale, voire directement économique, de la production et de la « consommation » culturelles devient chaque jour davantage plus évidente, plus contraignante. Le développement des « industries culturelles » et la modification qu'il engendre dans les pratiques de la population, la lutte des artistes pour un « statut », alors que le chômage fait rage dans certaines professions du spectacle, voilà deux des tendances actuellement observables dans ce secteur qui passe encore pour « marginal »...

Des Assises au Salon de la musique en passant par le MIDEM

TROIS grandes réunions en quatre mois pour ce qui est de la seule musique. Le 13 décembre dernier, les secondes Assises nationales réunissaient quelque 75 associations professionnelles et syndicales pour faire le bilan de l'action entreprise un an auparavant par la toute nouvelle direction de la Musique et de la Danse au ministère de la Culture. En musique aussi, le grand élan du 10 mai s'était éloigné, et seul le rapporteur de la commission « chanson, jazz, variétés, musiques traditionnelles » pouvait se réjouir de voir son secteur pour la première fois reconnu officiellement et progresser avec, entre autres, les quatre centres de la chanson. Ses deux collègues des commissions « enseignement musical » et « art lyrique », au contraire, exprimèrent la déception, le doute, voire la colère : des milliers d'heures d'enseignement artistique (dessin et musique) supprimées dans le primaire et le secondaire ; 50 à 80 % des chanteurs en chômage permanent. Le gouvernement est, à coup sûr, responsable de la première chose ; est-il de la seconde ? Et si non, à qui s'adresser ? Faute de savoir vraiment répondre à cette question, les artistes

lyriques, syndicats en tête, ont trop souvent tendance à mettre en cause les quelques musiciens étrangers, prestigieux ou non, qui exercent, pire, qui ont un poste en France... chauvinisme pas mort ! On trouvera un double bilan de ces Assises nationales de la musique dans le n° 16 d'Action musicale — dont l'appréciation de Maurice Fleuret, directeur de la Musique. Les documents et le compte rendu seront disponibles prochainement à la CTI, 1 rue de Courcelles 75008 Paris.

Du 24 au 28 janvier, à Cannes, le MIDEM (Marché international du disque et de l'édition musicale) est, comme le nom l'indique, un lieu de business. On achète et on vend des droits d'exploitation, d'édition, de diffusion : partitions, disques, livres, revues, etc. Et ceci dans un contexte mondial marqué par la crise du disque : 30 à 40 % de moins en 1982 qu'en 1981 dans les principaux pays ! Alors, dans ces conditions, le MIDEM, jusqu'alors réservé aux « variétés », se devait de se renouveler. Les trois piliers du MIDEM 83 auront été : le « compact disc », la vidéo et le « MIDEM classique ». A noter que la vidéo et le film musical, qui supposent des investissements colos-

saux, avec des concurrences sévères entre multinationales spécialisées, sont, plus que le microsillon « normal », favorables au classique, et singulièrement au film d'opéra...

Comme le MIDEM, le X^e Salon de la musique, qui aura lieu, lui, du 10 au 17 avril, à la Défense, à Paris, mêlera l'art aux affaires. On retrouvera les fabricants de disques et de « machines sonores », en compagnie des éditeurs de méthodes et partitions, eux-mêmes côtoyant des centaines de constructeurs et importateurs d'instruments à cordes, claviers, percussions, des luthiers, des démonstrateurs de synthétiseurs et autres orgues d'appartement... Là aussi, une nouveauté de taille : le salon, pour la première fois, se veut un lien central de la vie musicale française et tente un gros effort de centralisation d'informations sur l'enseignement de la musique, les festivals, les milliers de stages organisés partout dans le pays, et en particulier, des « journées de l'enfant » sont conçues pour plusieurs milliers de très jeunes des écoles, collèges et des conservatoires de la région parisienne, qui pourront donner libre cours à leurs pulsions et talents.

Jean-François Godchau



Giovanna Marini en quatuor

Le spectacle doit continuer

P OUR la première fois depuis de nombreuses années, le 20 janvier dernier, tous les intermittents du spectacle étaient en grève interprofessionnelle et inter-syndicale. Tous les syndicats concernés de la Fédération du spectacle CGT (artistes, interprètes, musiciens, techniciens et travailleurs du film et vidéo, réalisateurs télévision) y appelaient, ainsi que l'intersyndicale des réalisateurs de télévision, celle des artistes interprètes (CGT-CFDT-FO), les chefs d'orchestre (CGC) et la Société des réalisateurs de films. Cette grève fut très suivie dans la plupart des secteurs et sur tout le territoire.

La plupart des salariés en grève ce jour-là étaient des intermittents : c'est-à-dire des gens qui, après chaque contrat, sont licenciés. Qui ne savent jamais quand viendra le contrat suivant. Un moyen pour les patrons de les mettre en concurrence, et de faire pression en permanence sur les salaires et les conditions de travail. Cela veut dire que la liberté et les droits syndicaux n'existent pas : quand « on ouvre trop sa gueule », on n'est pas renvoyé, seulement l'embauche suivante ne vient plus, les noms des « gêneurs » circulant dans les studios.

Du fait de ces particularités et du chômage pouvant atteindre 90 %, le système d'indemnisation ASSEDIC cinéma-spectacle permettait à des milliers de salariés de continuer à exercer leur métier malgré des périodes de chômage de plus en plus longues. Après le 10 mai, beaucoup de travailleurs pensaient que, dans le spectacle, le volume d'emplois, devenu catastrophique, allait augmenter. Non seulement il n'en est rien, mais il a même baissé.

L'augmentation du budget de la culture en ce qui concerne le specta-

cle a servi à éponger de vieilles dettes et à financer quelques réalisations de prestige. La loi sur l'audiovisuel a créé de nouvelles structures nécessitant de lourds budgets de fonctionnement, étouffant ainsi les espoirs d'une floraison de créations.

C'est dans ce contexte qu'est sorti le décret du 25 novembre 1982 sur les ASSEDIC qui, appliqué dans les professions du spectacle, aurait comme conséquence le départ obligé de plus de la moitié des salariés de ces professions. La non-application du décret dans ce secteur et le maintien des acquis fut la revendication centrale de la grève du 20 janvier, au même titre que le droit à l'emploi et la possibilité de contrôle des salariés sur leur travail (notamment chez les artistes interprètes). En effet, ce travail enregistré, réutilisé des centaines de fois (cassettes, rediffusion, etc.) sans aucune limite, permet aux patrons d'empocher des bénéfices énormes en leur évitant d'investir dans des productions « fraîches » qui seraient créatrices d'emplois.

L'immense succès de la grève du 20 janvier permet de mesurer le degré de désillusion de ces professions artistiques et techniques qui voient leur survie même menacée par des mesures d'économie faites sur leur dos alors que leur patronat, premier utilisateur et bénéficiaire de cette main-d'œuvre, non seulement ne voit pas augmenter ses cotisations chômage, mais en plus continue à bénéficier d'une réduction de ces cotisations par rapport au reste du patronat.

Ce succès est aussi le témoin d'une combativité qui ne manquera pas de se manifester à nouveau puisque aucun problème n'est réglé.

Correspondant

Quelques disques récents

- Afro Blue et Mazurka tropical (et quatre autres titres) par Henri Guédon au Chant du monde.
- « Changement de propriétaire » : Aragon, Giraudoux, Nazim Hikmet par Jacques Bertin, même éditeur.
- Chez le même éditeur, Giovanna Marini en quatuor vocal chante les musiques des terroirs italiens et « Les 35 jours de la Fiat » (à noter qu'elle raconte ses démêlés avec le PCI (PC italien) dans Action musicale n°13 (été 1982).
- Chez Philips, une « grande » du classique retrouve ses origines dans un spectacle conçu par elle-même : Jessye Norman : *Great day in the morning*, c'est si sobre que des spectateurs, amateurs de spiritual

traditionnel, protestèrent... (deux disques).

- Wagner au piano, ce n'est pas courant ! C'est que les transcriptions, et notamment celles de Liszt, reviennent à la mode : Wagner, Liszt, Chopin et Verdi, par la pianiste d'origine soviétique Elisabeth Léonskaia (Amadéo-Philips).

● C'est l'année Rameau, né en 1683. Harmonia Mundi, l'une des rares firmes françaises, produit ses « Grands motets », joués dans le style et sur instruments d'époque par la Chapelle royale.

- On reparlera dans quelque temps des femmes compositeurs et interprètes. Ici, Harmonia Mundi nous donne des pièces pour clavecin

d'Elisabeth Jacquet de la Guerre (1666/1729), quatre suites par Emer Buckley.

- Un « tube » à la guitare classique : *Greensleeves*, accompagné d'un autre : la *Chaconne* de Bach, par Göran Söllscher, digital, DGG.

● Debussy : le fameux *Prélude à l'après-midi d'un faune*, pour flûte, et les *Images* pour orchestre, bien joués et très bien enregistrés en digital, par l'Orchestre de Paris et D. Barenboim (DGG).

- Haydn : une œuvre étrange : *Les dernières paroles de Christ* dans la version quatuor à cordes, « dirigée » par Gidon Kremer (Philips).

J.-F. G.



- Vendredi 21 h 35 (A2), « Apostrophes » avec Dominique Jamet, J.-F. Kahn, Pierre Juquin et Zalain Peyrefitte-longues zoreilles ; B. Pivot remplacera au pied levé Roger Couderc, pour le commentaire de ce match de catch à quatre...

23 h (A2), début d'un cycle consacré au cinéaste ethnologue Jean Rouch, « spécialiste d'ethnographie africaine »... Quand donc un ethnologue africain viendra-t-il filmer nos peuplades pour nourrir la soif d'exotisme des populations africaines ?

- Dimanche 20 h 40 (TF1), de Funès étant enterré, on reprend le petit chef-d'œuvre dont je vous parlais il y a quinze jours : *Chinatown*, de Roman Polanski, avec J. Nicholson, F. Dunaway et J. Huston.

22 h 30 (FR3), *la Femme aux cigarettes*, polar noir de Jean Negulesco, avec Ida Lupino, Cornell Wilde et R. Widmark.

- Mardi 20 h 40 (A2), *Yakusa* de Signey Pollack, avec Robert Mitchum et Takakura Ken. Une plongée dépayssante dans les bas-

fonds de Tokyo, filmée de main de maître. Des scènes de batailles entre clans rivaux comme vous n'en avez jamais vu !

- Jeudi 20 h 35 (FR3), *le Fanfaron* de Dino Risi avec V. Gassman et J.-L. Trintignant... C'est avec ce film que l'on découvre la musique douce amère qui allait rythmer quelque quinze années de cinéma italien... La « comédie italienne » était née... elle continue de bien se porter, merci !

M. Laszlo

SOUSCRIPTION MUNICIPALES : continuons !

Nous en sommes à près de 400 000F. La situation s'améliore, mais nous sommes encore loin du but. Pas de relâche dans la mobilisation pour atteindre le 1 000 000 avant le 1er tour

Lille	Michel, PTT Lille	10	Cl. maître assistant	200	Claudine M sympathisante enseignante	100	Strasbourg	Cellule agriculture		Cheminet Pola pour faire mordre la poussière à « facho-Chirac »	300
	Dominique, travailleur social	200	Alain Zarate	200	Sens	250		Donateurs de Poitiers	200	Igis	400
	Catherine, étudiante Lille 3	100	HD, employé Crédit agricole	50	Brest	2 000		Max	300	Marie Christine	100
	Dominique, médecin, frère d'un militant	100	Montbéliard					CH	12	Ciné	100
	Hervé, étudiant, militant PS	5	Militants et sympathisants	350	Lyon			Vente Rouge	28	Genevillers	50
	Bernard, journaliste à Fréquence Nord	50	Besançon					Cellule Ste-Anne	550	Laurent, instit	50
	Laurence	10	Marc	100				Cellule CAF	100	Christiane, enseignante	100
	Michel	100	Jojo	62,50				Cellule S.G.	100	Colombes, Christian enseignant	120
	Olivier	50	Poitiers, FD de la Vienne	1 441				Jack... pot !	100	Levallois	
	Marie, de Lille	15	Blois	2 000				Bernadette S	350	TC, Meulan	100
	MP Lommelst	50	Bordeaux					EDF	600	Sympathisante	100
	Rosaline	30	Bâtiment Roirac	200				une fauvette fonctionnaire	50	Boubeker	10
	Divers	20	Anonyme	50				une adorable vénérée	100	Thomson Levallois	
	Reims		« Pour entretenir le vice »	100				une vénérée adorable	200	François	20
	Gérard SNCF	100	« pour faire progresser les hommes si c'est possible »	100				taupe secrète	200	Nadia	20
	Alain	500	les hommes si c'est possible »	50				Cellule éducation surveillée	50	Jean-Michel	20
	Claude, Nadine	30	Annie	500				Micheline C	50	Isabelle	10
	Gérard B.	100	Jean	500				Marie-Claire P	30	Josette	10
	Jean-Luc	1 000	Intérimaires CGT	200				Mme C.	100	Un travailleur	100
	Clermont-Ferrand		Travailleur enfance inadaptee	100				Jean Pierre C	20	Françoise	10
	Geôle	500	Ambarès	100				Jean François M	50	FD 93	
	Jean-Marie Brohm	100	Christian, chef équipe	50				Eric	30	Cellule éducation surveillée	200
	Pascal, impôts	100	Poudrière St-Médard	50				Paule	30	Cellule Alsthom	350
	Jean-Claude, Bergougnan	50	Orléans					Guy	20	SAT Paris 13*	30
	Christiane et Michel, santé	50	SR, MM, reste d'un pot	40				Laurent	50	impôt 13*	26
	Section Clermont	700	Cellule CEPEM	200				Abel	10	FC et JN Paris 13*	500
	Travailleurs impôts	50	Philippe et Marie-Françoise	200				Brigitte	100	MTR, impôts 18*	90
	Sympathisants de Riom	500	Dominique et Marie-Solange	400				Michèle, instit	18	ML, Paris 18*	20
	Grenoble		Cellule CHRO					Xavier, postier	50	Gilles, enseignant P5	50
	Cellule enseignante		Corinne	60				Enseignants, Grand Quevilly	400	PTT Bobigny	300
	Pierre	100	Patrick	200				Jane	50	Avincennes pressurée	450
	Eric	100	PD, CFDT	20				Anonyme	300	impôts	100
	Régis	50	P.	20				Béa	200	PO, Savigny	500
	Cellule Gerin		Militant interco CFDT	200				Franck	200	NL, 16	30
	Martine sympathisante	100	Cellule PTT CTA	10				Enseignants Pavilly	190	ML Villepinte	150
	Alain	100	JNC, gare	30				Lolotte	50	LEP Livry	200
	Inauguration local	50	EC, gare	50				Jean Marie et Hélène	200	Cellule Lafargue	1 010
	Cellule communale		SNCF, Sécu	50				Tours		Cellule impôts 93	200
	Monique B.	150	Sarlat					Meeting Krivine	722,40	Cellule impôts 20*	100
	Martine T. et ses amis	550	Philippe L	50				Marie Elisabeth	100	Mystère	300
	Marie-Alix	50	Michel H	50				Cellule HP	200	Annick	500
	Cellule Thomson		Michel A	10				Cellule LEP	450	Reste distribution Citroën	25
	Jonas	300	Jean Paul V	200				SNCF	100	Education surveillée	200
	Denis D	150	Frédérique B	100				Vivry	1 455	Cellule Marcel-Hic	1 160
	Cellule santé		Frédéric L	50				GP, sympat. CFDT Interco	200	Cellule PTT Bobigny	100
	Didier	100	René L	50				Cellule Orly	1 000	Cellule HP	470
	Divers	550	Jean-Jacques P	100				Pierre A., Paris	70	Cellule Lafargue	250
	Pau-Béarn		Jean-Marie LP	30				100 Raoul, Christiane	500	Cellule télécoms	50
	Comité campagne		Jean-Marc C	30				Cellule instit	500	PTT Bobigny	30
	Pau-Béarn décembre	1 600	Philippe V	100				FD 91		Villetaneuse	1 650
	Comité campagne janvier	1 729	Renée G	100				Massy, Pierre et Linda	1 000	Télécoms	100
	Limoges		Jean-Paul G	50				Véronique	20	SNCF	200
	Franck et Martine	100	Bouches-du-Rhône					Renée	55	PTT Créteil	600
	Jean-Paul et Viviane	100	Cellule Huveaune	400				E.N.	100	FD 78	
	VB et LM	40	CPCAM	75				SNPE Le Bouchet	100	Hins	
	Jacqueline	100	PTT	1 525				CEV (AG, AS, GJ)	50	Olivier	150
	Cathie	300	Recherche	500				Meeting Krivine Evry	120	Philippe	300
	Besançon		Cellule Huveaune	100				FD 92		Eric	400
	Vlad	200	Mère d'une militante	100				Cellule Thomson Malakoff	700	Vente Rouge	8
	Jacqueline	200	Un vieux renard	200				Cellule instit	200	MS cheminot Trappes	100
	Barbier	150	Divers	10				Cellule LEP, Sabine, sympathisante	200	JLB cheminot Trappes	100
	Cellule fac, FP	160	Mère d'une militante	500				Gennevilliers Thomson,		Catherine, Rambouillet	100
	Alençon		Divers	200				Jean Michel	500	Patrick, Rambouillet	100
	Anonyme	50	Divers	10				Denis	300	Anne	80
	Meeting Krivine	135	Cellule CPAM	330				Travailleur immigré	5	Reste de ventes	20
	Pour la liste de Brest	1 000	Cellule SESCO	100				Joseette	20	Souscription reçue directement à Montreuil	
	Institrice	50	Equipement Aix	100				Michel, tickets	10	Montreuil, Michel	100
	Divers	500	Catherine	50				Levallois		CCA, ex-tendance 2	1 500
	Minoche	45	Lyon					Robert	400	Roland, pays de Bitche	100
	Orléans		Annie	100				Sympathisants	40	St Cyr l'Ecole	600
	Meeting Krivine	1 240	Pierre	100				Colombes	100	Jacques, en disponibilité dans l'attente	
	GP	30	Denise CFDT santé	50				Patrick enseignant	100	du changement dans l'EN	150
	AB	30	3 travailleurs HEM	300				Daniel, CTA Issy	50	Verrières-le-Buisson,	
	Cellule PTT	100	Dijon					Alain, CTA Issy	150	Suzanne, retraitée	100
	Chalon		Alain et Huguette	300				Cellule Issy CTA	400	Vincennes, Rémy	100
	Aline	100	René	50				Jean Paul	100	Brest, René	100
	Rosanne	200	Claude	50				Copain immigré	200	Paris, JC	290,71
	Nancy		Daniel	200				Dominique	200	Six Fours, Mad Max	
	Marie-José	100	Philippe, étudiant de passage	150				Bernard	100	et plie Julie	100
	Meeting Krivine	793,35	Belfort					Geneviève	100	Issy-les-Moulineaux, Francis	100
	Reims		Militant CI HB	700				Alain	100	Verrières-le-Buisson, Bernard	100
	Un employé des télécoms	100	Sympathisante	30				Patrick	100	Lyon, Jacques	100
	Cellule CHR	2 000	Fougères, Daniel, militant	100				Nosreddine	100	Jeanne, ANPE Issy	200
	Cellule enseignante	300	Castres					Isabelle, ANPE	100	Reims, Michèle	100
	Hélène, enseignante	200	Albert, cheminot, Bassy	100				Alain	100	Toulouse, Nadine	600
	Cellule étudiante	50	Lucette, pour la retraite à 55 ans comme promis	50				Anne	90	Besançon	50
	Olivier étudiant	100	Jacques, démineur	150				Renault Billancourt	500	Camars, Roland	100
	Jean-Pierre, étudiant	75	Gilberte	100				ONET Issy	100	Vierzon, J et S	200
	Agnès, étudiante	100	Nantes					Patrick, Orly	100	Cergy, Bruno	200
	Cellule FP	550	M Touchefeu	200				Monique, Issy	100	Morières-lès-Avignon, Robert	150
	Jean-Paul, redevances	100	Ostrophe R	76				Cellule EDF Issy	3 000	St Apollinaire, Philippe	100
	Réunion publique	5	Christine B	50				Gérard Issy	200	Villetaneuse, Luc	100
	Montpellier		Valérie L	100				ORTF Issy	200	Alençon, Francine	50
	Anonyme, pour la proportionnelle, l'unité et diversité de la gauche	30	Boudot Gilberta	200				Jocelyne	250	Paris 13*, RF, pour la liste unitaire du 13*	500
	Hervé, GLH	50	Sylvie C, sympathisante enseignante	100				Thomson Bagneux	400	Paris 20*, Monique	200
	Rebecca, Instit	100	Christian V, sympathisant	100						Douarnenez, Eugène	100
	Aurine, instit	100	Cellule PTT	250						St Malo, Eric	150
	Laure, chercheuse CNRS	500	Odile, sympathisante	50						Paris, MM	400
			Divers	240						Paris, Pierre	500
			Dominique	50							
			Michèle M	50							

Je souhaite m'associer à la campagne municipales

Je suis prêt(e) à prendre place sur une liste révolutionnaire unitaire

Je m'engage à soutenir financièrement cette campagne

je verse F

je verserai F par mois (chèque à l'ordre de la LCR)

A retourner à Michel Rousseau,
2, rue Richard-Lenoir 93108 Montreuil

NOM

Prénom

Profession

Adresse

SNCF
Corto, SNCF Argenteuil 100
Vladimir SNCF Montoarnasse 100

Total collecté par les cellules de la LCR 119 874,35
Reçu à Montreuil 6 940,71
Pour arrondir 0,94

Total semaine 126 816,00
Ancien total 258 974,00

Nouveau total 385 790,00